

N°28

LE MAGAZINE  
DE LA VILLE  
DE SOLLIÈS-PONT

LES  
GRANDES  
OPÉRATIONS

UNE VILLE  
ATTRACTIVE  
ET SOLIDAIRE

UNE VILLE  
JEUNE ET  
DYNAMIQUE

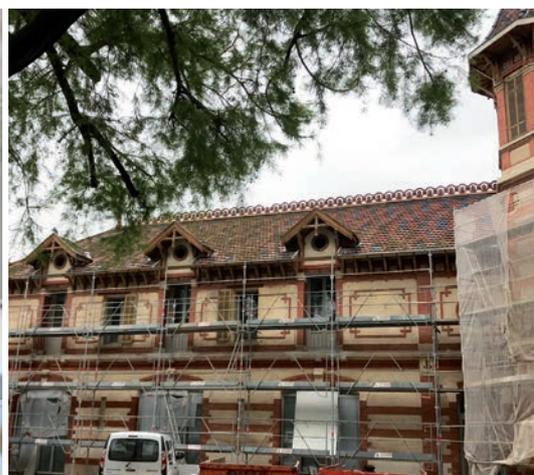
UNE VILLE  
EN FÊTE

JUIN 2024

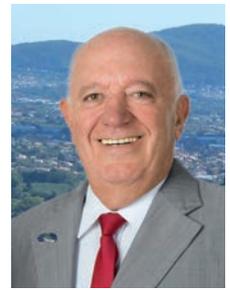


# VIVRE À SOLLIÈS

La médiathèque,  
une nouvelle page  
culturelle s'ouvre



LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ EN PAGE 23



## TOUS ENSEMBLE, ALLONS PLUS LOIN !

Chères amies, chers amis sollièspontois,

Malgré le ralentissement de la croissance, la commune va poursuivre sa politique de modernisation et d'équipement pour répondre aux besoins et à l'amélioration de la qualité de vie d'une population de 13 000 habitants.

L'équilibre de nos finances nous a permis un investissement très important en 2023 qui sera du même ordre de grandeur cette année, soit 12 millions d'euros qui nous permettront d'atteindre les objectifs concernant l'exercice budgétaire pour l'année 2024.

**La politique de l'habitat** continue de monopoliser tous nos efforts pour attirer de jeunes actifs afin de dynamiser et de rajeunir la population de notre collectivité. En témoigne la réalisation en cours de deux importantes opérations immobilières porteuses de 240 logements. Se situant en intra-muros ces constructions ont le mérite d'économiser le foncier comme l'exige désormais la loi Zone Artificialisation Nette, un principe que respecte également l'écoquartier des Allées du Château dont trois îlots sur quatre ont été livrés. Malgré des difficultés consécutives à la défaillance d'une entreprise de construction, deux autres opérations qui vont bientôt démarrer, témoignent du volontarisme de notre politique de l'habitat, une politique soulignée par l'Etat et les acteurs du logement avec lesquels la commune a signé un troisième Contrat de Mixité Sociale le 20 mars 2024.

**La préservation et la qualité de nos services publics**, garants de la protection et de la qualité de vie de la population demeurent des objectifs essentiels et incontournables et répondent aux besoins exprimés par les différentes strates de la population.

**Sécurité sanitaire bien sûr** avec la Maison de Santé Multi Professionnelle inaugurée le 17 février qui continue sa montée en puissance, mais aussi l'ouverture très attendue du chantier du nouvel EHPAD sur le site de l'écoquartier qui va compléter le maillage sanitaire de la commune.

**Les besoins nouveaux de la petite enfance** liés au rajeunissement de la population seront satisfaits par l'augmentation des capacités d'accueil de la crèche municipale et du centre aéré.

**Enfin, la protection des biens et des personnes** sera améliorée avec les nouveaux outils de prévention mis à la disposition de la police municipale, comme une vidéoprotection performante.

**L'accès à la culture pour tous** devient une réalité avec la construction de la médiathèque, dont la livraison dans trois mois enrichira considérablement la vie culturelle et événementielle des administrés, tous âges et toutes conditions confondues.

**Les transports et la mobilité** qui impactent tant le quotidien des citoyens nous préoccupent également. Ainsi en 2027, la direction générale de la SNCF entreprendra de très importants travaux au niveau de notre gare où les quais seront allongés et rehaussés et leur accès sécurisé pour les voyageurs. D'importantes opérations de voirie sont également en cours sur l'avenue des oiseaux où la circulation sera sécurisée et fluidifiée avec la création de tronçons à mobilité douce. Il en sera de même pour la réhabilitation de la RD 58 qui va débiter dans la plaine.

**La constante progression de l'attractivité de la commune** reste un facteur déterminant pour les jeunes actifs qui ont choisi de s'installer dans notre commune. Aussi, nous attachons nous particulièrement à la qualité de l'aménagement urbain, que ce soit dans les créations très étudiées de nos espaces verts ou dans les chantiers de centralité qui vont aérer et embellir notre centre ancien, des chantiers qui vont bientôt débiter avec la démolition du bâtiment abritant l'ancienne mairie et la bibliothèque municipale.

**Nous sommes réconfortés et encouragés** dans notre politique volontariste par l'excellent classement de la commune dans la 5<sup>ème</sup> édition du palmarès 2024 des "Villes et Village de France où il fait bon vivre" où Solliès-Pont passe de la 542<sup>ème</sup> place en 2023 à la 496<sup>ème</sup> place sur les 34 620 communes de France, et à la 11<sup>ème</sup> sur les 153 communes du Var, toutes catégories confondues, un classement enviable et d'autant plus remarquable qu'il s'améliore sensiblement chaque année.

Alors que va débiter la saison estivale, riche de nombreux événements culturels et festifs dont vous trouverez le détail dans ce numéro, et qui contribuent, eux aussi, à la renommée et à l'attractivité de notre commune, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous de belles vacances bien méritées.

Docteur André GARRON, maire de Solliès-Pont

<b>SOMMAIRE</b>	<b>02</b> .....	Editorial	<b>33</b> .....	Une ville fière de sa jeunesse
	<b>03</b> .....	Les finances	<b>36</b> .....	Une ville riche de sa culture
	<b>04</b> .....	Une ville solidaire et fraternelle	<b>38</b> .....	Hommages
	<b>07</b> .....	Une ville qui s'équipe	<b>39</b> .....	A l'honneur
	<b>12</b> .....	Une ville qui privilégie son habitat	<b>40</b> .....	Solliès et le lien Armées-Nation
	<b>17</b> .....	Une ville qui protège son environnement	<b>42</b> .....	Vie quotidienne
	<b>23</b> .....	Les festivités de l'été	<b>44</b> .....	Retour en images
	<b>27</b> .....	Une ville soucieuse de votre sécurité	<b>46</b> .....	Tribune pour l'expression des groupes de l'opposition municipale
	<b>30</b> .....	Une ville qui privilégie son développement économique	<b>47</b> .....	Carnet sollièspontois



**DANIÈLE RAVINAL,**  
ADJOINTE AUX FINANCES,  
AU BUDGET ET À LA COMMANDE PUBLIQUE

# BUDGET PRIMITIF 2024

## ÉQUILIBRE ET INVESTISSEMENT

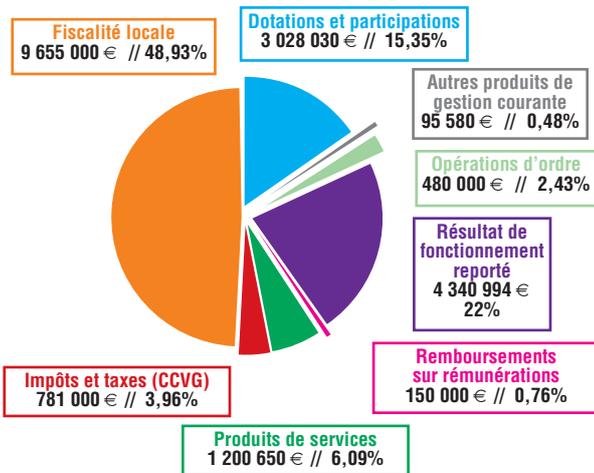
Le Budget Primitif 2024 a été voté le 26 mars dernier.

Elaboré dans le prolongement du Rapport d'Orientation Budgétaire présenté au conseil municipal du 22 février, **ce budget s'élève à 32 114 866 € :**

- 19 731 284 € pour la section de fonctionnement, dont l'excédent reporté de 2023 à hauteur de 4 340 994 € ;
- 12 383 582 € pour la section d'investissement.

L'exercice 2023 a dégagé un excédent de 4,3 millions d'euros, en raison du report de certains travaux mais également d'économies réalisées sur les dépenses de fonctionnement et de l'encaissement de recettes de fonctionnement non pérennes et/ou non prévues au budget. Cet excédent est intégralement viré vers la section d'investissement et permet de prévoir près de 6,9 millions d'euros de dépenses d'équipement.

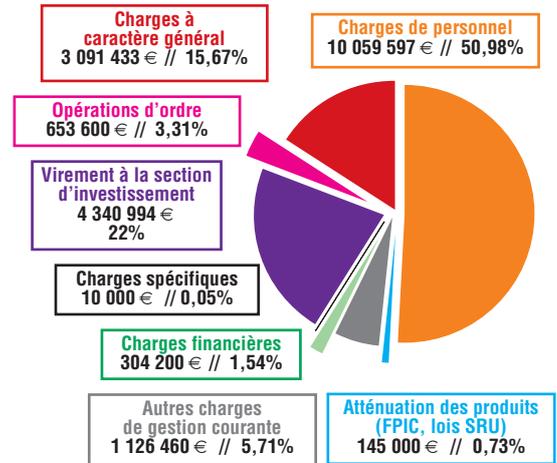
### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Des recettes réelles de fonctionnement encore en hausse (+5,9% par rapport au BP 2023) mais toujours largement inférieures aux recettes des communes de même strate.



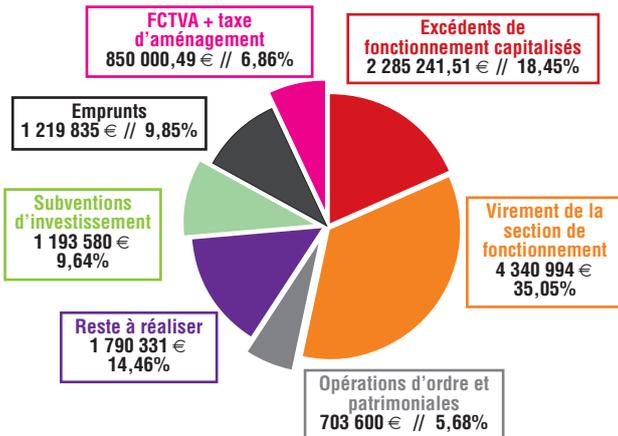
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Des dépenses réelles de fonctionnement en augmentation par rapport au BP 2023 (+5,9%) et sensiblement supérieures à celles des autres communes.



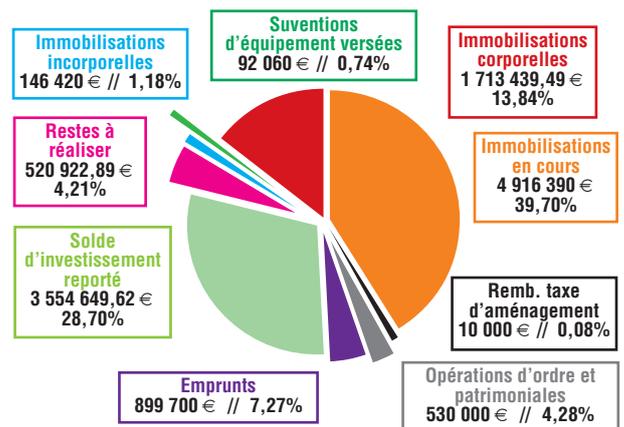
### RECETTES D'INVESTISSEMENT



Un endettement parfaitement maîtrisé et nettement inférieur à celui des autres communes malgré un investissement considérable : 9,4 M€ au 01/01/2024 contre 8,5 M€ au 01/01/2023 (déblocage en 2023 des emprunts 2022 et 2023).



### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Une politique d'investissement très importante et nettement supérieure à celle des autres communes : un budget alloué aux dépenses d'équipement de 6,9 M€ (7,6 M€ au BP 2023) + 521 000 € de restes à réaliser.



Des taux d'imposition maintenus depuis 2002 : Taxe d'habitation : 19,03% • Taxe foncière (bâti) : 45,50% • Taxe foncière (non bâti) : 50%

**L'effort d'équipement de la commune au regard de sa richesse est considérable** : ses dépenses d'équipement représentent 47,5% de ses recettes réelles de fonctionnement, contre seulement 24,5% pour les communes de même strate.

# UNE VILLE SOLIDAIRE ET FRATERNELLE



ROSELINE FOUCOU, ADJOINTE AUX AFFAIRES SOCIALES, ASSOCIATIONS, LOGEMENT, COMITÉ DE JUMELAGE, TROISIÈME ÂGE ET HANDICAP

La solidarité et la fraternité sont des vertus sur lesquelles se bâtit notre collectivité comme en témoignent les manifestations qui établissent le lien entre les administrés et les générations mais aussi la réalisation de structures répondant aux besoins de la population comme la Maison de Santé Pluriprofessionnelle et l'ouverture du chantier du nouvel EHPAD de Solliès-Pont.

## Des retrouvailles heureuses pour nos anciens !



**Mercredi 24 avril** à la salle des fêtes, **122 anciens de plus de 70 ans** nés à Solliès-Pont se sont réunis pour renouer comme chaque année des amitiés datant de l'enfance, à une époque où la commune était un gros bourg agricole dont les 3 500 habitants entretenaient des relations chaleureuses et partageaient les mêmes difficultés et les mêmes ambitions.

Un moment empreint **de nostalgie et d'émotion** mais aussi de gaieté à l'évocation de souvenirs de jeunesse appartenant au monde rural dont les valeurs ont façonné la personnalité de nos anciens et bien souvent déterminé leurs parcours de vie.

Aussi, les discussions et les échanges furent particulièrement animés au cours de l'excellent repas préparé par l'équipe de la restauration scolaire dirigée par David Tabu, à l'intention de nos anciens dont beaucoup étaient venus de loin pour rappeler leurs

racines communes et raviver le sentiment d'appartenance à une collectivité rurale qui les a accompagné tout au long de leur vie.

Les sentiments d'amitié et de fraternité qui se sont manifestés au cours de cette sympathique réunion se sont également exprimés dans l'émouvant discours de **Ginette Garino**, épouse Tomassonne, qui a fait revivre des épisodes parfois oubliés, souvent pittoresques, mais toujours émouvants.

**Jeannette Merlo**, présidente de l'association "les Anciens de Solliès-Pont", Marie-Christine Pecheral, Roseline Foucou et un groupe de bénévoles ont organisé avec succès cette manifestation qui a démontré la singularité de l'identité sollièspontois et la force des valeurs rurales qui sont toujours présentes malgré la modernisation et la transformation de notre collectivité en une ville de 13 000 habitants.

## Les jardins solidaires : cultivons le bien vivre ensemble !



Créée en 2012, l'association des "**Jardins solidaires de Solliès-Pont**", en lien étroit avec le Secours Catholique, met à disposition des parcelles de terrain au profit des habitants qui les cultivent en autonomie pour les besoins de leur famille.

La municipalité a ainsi créé et mis à disposition de l'association caritative présidée par Claude Lambert, **17 lots** d'une superficie de 25 à 66 m<sup>2</sup>, exploités à des fins potagères, qui se situent derrière le parking de l'avenue Marcel Pagnol, le long de la voie ferrée, vers le Gapeau.

Les outils sont sur place à disposition des jardiniers. Afin de maintenir une dynamique collective et pour veiller au **bon fonctionnement du site**, les membres de l'association et les

jardiniers se rencontrent régulièrement dans un esprit de solidarité et de convivialité.

Outre leur intérêt économique évident, en raison de l'inflation qui impacte durement notre pays, les jardins solidaires sont aussi l'occasion de conjuguer qualité de la nourriture et pratique d'une activité physique régulière. Véritable lieu d'échange et de partage, les jardins participent activement au **développement du lien social** dans une société où la solitude touche nombre de nos concitoyens.

Face au succès rencontré, de nouveaux jardins vont être créés dès 2025 sur le site de l'Eco-quartier.

## INAUGURATION DE LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE (MSP)

Le samedi 17 février à 11 heures a eu lieu l'inauguration de la MSP, 16 mois après la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre, en présence de monsieur Lucien Guidicelli, secrétaire général de la préfecture, de monsieur Jean-Louis Masson, président du conseil départemental du Var, de madame Josy Chambon, conseillère régionale, représentant Renaud Muselier, Président de la Région Sud PACA, de monsieur Nicolas Lampire, ainsi que de nombreux élus.



Devant une nombreuse assistance représentant la population mais aussi les professions médicales et paramédicales du territoire, cette cérémonie a rappelé les étapes d'un chantier exemplaire conduit par les architectes Maurice Veneziano et Amandine Car, et réalisé par des entreprises locales.



Situé sur une parcelle communale de 886m<sup>2</sup>, près de la cuisine centrale scolaire, derrière le tennis club, le bâtiment disposé en U avec une surface de plancher de 657m<sup>2</sup>, a permis la réalisation de **12 cabinets médicaux**, mais aussi d'une salle de soins et d'urgence, ainsi qu'une salle de réunion.

D'importants travaux ont facilité son accessibilité et sa visibilité avec la requalification du chemin de l'Enclos et l'accessibilité au parking Rezzonico avec la création d'un square et d'un parking réservé aux personnels de santé.

**Décidée en 2019** après une réunion regroupant les professionnels de santé du territoire, la création de la MSP avait pour objectif de **corriger la désertification médicale** qui allait vite devenir une réalité pour la commune qui en moins

de 3 ans allait perdre 50% de ses médecins généralistes et la quasi-totalité de ses spécialistes.



S'inscrivant dans le projet "**Ma Santé 2022**" pour un exercice collectif et coordonné des professionnels de santé, un groupe de travail allait, avec l'aide de l'Agence Régionale de Santé et la participation de la Région Sud, élaborer un projet territorial de santé pour l'amélioration de l'offre de soins à la population.

Sous l'impulsion du docteur Lydie Ducrocq, coordinatrice de la structure et maître de stage universitaire, de nombreux praticiens et personnels de santé allaient adhérer au projet et participer à sa réalisation.

Ouverte aux consultants depuis le 18 septembre 2023, **la MSP tient ses promesses** avec l'installation de 3 médecins généralistes assistés de 2 internes et de 2 assistantes médicales, d'une sage-femme et de 5 spécialistes, dont 2 cardiologues, d'un médecin angéiologue, d'une ophtalmologiste, d'un rhumatologue. La présence de 2 infirmières, d'une diététicienne et d'un ergothérapeute ajoute à l'offre de soins déjà conséquente que viendront enrichir prochainement des praticiens vacataires et des "docteurs juniors" qui feront leurs premières armes dans notre maison de santé.

Après les allocutions des autorités qui ont repris et développé ces éléments positifs, une plaque commémorant l'inauguration a été dévoilée dans le bâtiment avant que le public ne soit autorisé à visiter la structure, accueilli par les professionnels de santé sur leur lieu de travail.

La manifestation s'est terminée par un sympathique moment d'échanges et de convivialité.



## Pause de la première pierre du nouvel EHPAD



© Ville de Solliès-Pont

**Vendredi 12 avril, à 11 heures**, la première pierre du nouvel EHPAD de Solliès-Pont a été posée à l'ÉcoQuartier de Solliès-Pont, en présence de nombreux maires et élus et d'une nombreuse assistance.

Conçu par le bureau d'architectes A+Delmas, le futur édifice se dressera sur 3 niveaux sur une parcelle de 4 500 m<sup>2</sup> située en face de l'école Notre Dame, à l'ouest de l'allée des Solliès. Autour d'un patio central de 400 m<sup>2</sup>, le rez-de-chaussée sera occupé par les services administratifs, par les salles de restauration, la cuisine et l'infirmerie.

Les 2 étages disposeront de **78 chambres individuelles** et spacieuses comprenant une unité protégée de 14 lits accueillant les malades atteints de troubles cognitifs.

Avec cette nouvelle structure de soins, une page se tourne, commencée en 1936, il y a 88 ans avec la donation faite à la commune par un riche propriétaire, Félix Pey, d'une grande maison du centre-ville, transformée en hospice pour l'accueil des indigents.

Longtemps administré par les sœurs de l'ordre de Sainte Marthe, l'hospice allait être transformé en maison de retraite en 1981 avec une offre de soins pour 46 pensionnaires avant d'être labellisé **Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes** (EHPAD) après la construction d'une extension qui allait permettre d'accueillir 60 résidents.

Malgré l'acquisition d'un immeuble voisin, l'établissement présentait de grandes insuffisances qui menaçaient son avenir dont son enclavement qui rendait difficile son accessibilité. A cela s'ajoutait la non-conformité aux normes sanitaires comme la dénivellation des planchers et la présence de 12 chambres doubles.

**Aussi en 2013**, les autorités tutélaires, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le département exigèrent la délocalisation de l'établissement sous peine de sa fermeture.

C'est ainsi que fut choisi le site de l'ÉcoQuartier. Dix années de lutte allaient suivre pour écarter les obstacles juridiques

et administratifs grâce au volontarisme et à la pugnacité de la municipalité et de **Christophe Devarieux**, directeur de L'EHPAD Félix Pey.

Il a fallu ensuite boucler le financement du projet dont le coût estimé passa de 14 millions d'euros en 2022 à **17 638 159 euros en 2022**, en raison de la crise sanitaire et de l'inflation.

Les financeurs du projet reconsidérèrent à la hausse leurs participations, notamment celle de l'EHPAD, maître d'ouvrage, qui a emprunté 8 860 000 euros, à laquelle s'est ajoutée celle de l'Etat, via la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, soit 4,2 millions d'euros.

La contribution importante de la commune de Solliès-Pont, soit **1 300 000 euros** prélevés sur ses fonds propres, a consisté en l'achat du site pour 600 000 euros et en une subvention de 700 000 euros votée par le conseil municipal le 7 juin 2022.

La subvention exceptionnelle accordée par l'intercommunalité a porté la contribution du bloc communal à 1 700 000 euros.

Enfin, le plan de financement a été bouclé le 13 mars 2023 par une nouvelle et décisive subvention du département de 1,6 millions d'euros accordée par **Jean-Louis Masson**, le nouveau président du Conseil Départemental.

L'union de toutes les bonnes volontés, rappelée par le maire de la commune, le docteur André Garron et par Christophe Devarieux le directeur de l'EHPAD, a été également soulignée par les autorités présentes, Sébastien Monié directeur de l'ARS pour le Var, André Guiol sénateur du Var, Laure Lavalette députée de la 2<sup>ème</sup> circonscription, et enfin Lucien Giudicelli secrétaire général représentant monsieur le préfet du Var.

La pose de la première pierre qui suivit a marqué l'ouverture des travaux qui devraient conduire à l'ouverture en 2026 du nouvel EHPAD, un établissement de soins moderne et confortable qui accueillera avec humanité les personnes âgées et malades dont l'origine dépasse les limites de notre canton.



**PATRICK BOUBEKE**  
ADJOINT À L'URBANISME,  
AUX TRAVAUX ET À L'ENVIRONNEMENT

# UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

Solliès-Pont poursuit sa transformation et sa progression vers une ville moderne et attractive en diversifiant les équipements que mérite une ville de 13 000 habitants.

De nombreux chantiers soulignent cette progression dont l'importance et la variété témoignent de notre volonté d'accompagner la commune dans son développement : préservation et valorisation du patrimoine avec la fin de la rénovation de notre église, amélioration de l'offre de santé avec l'inauguration de la MSP et la pose de la première pierre du nouvel EHPAD, rénovation et diversification du complexe sportif pour notre jeunesse, ouverture de la culture pour tous avec la nouvelle médiathèque.

Une ville enfin qui ne craint pas de se restructurer avec le projet de centralité qui va débiter.

## Fin des travaux de restauration de l'église !



© Ville de Solliès-Pont

Une importante opération de rénovation de l'église Saint Jean Baptiste s'est déroulée de 2019 à 2023. Ayant bénéficié des aides financières de la Région Sud, du Département du Var et de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau, il est utile de rappeler que ces travaux ont concerné des **travaux structurels** relatifs à la consolidation du clocher et au remplacement de la charpente et de la toiture.

Enfin la totalité des façades latérales ont été réhabilitées ainsi que le fronton et les bâtiments annexes, salle paroissiale Saint Dominique et presbytère.

Cette année, en 2024, **des travaux complémentaires** moins

importants vont parachever la réhabilitation de l'ouvrage, comme la sécurisation de l'accès à la toiture du clocher culminant à plus de 28 mètres, qui sera assurée par l'installation d'une échelle à crino-line.

Pour corriger le ruissellement d'eau de pluies sur les façades, **des couvertines métalliques** ont été installées sur les parapets du clocher ainsi que des filets anti-pigeons.

Des travaux campanaires suivront, notamment la remise en état du battant défectueux de la cloche N°1 ainsi que le remplacement du tinteur de la cloche N°3.

Enfin, des travaux de rénovation intérieure viendront corriger les différents dégâts des eaux causés par les travaux de rénovation.

En 2025, l'attention de la commune se portera sur **l'orgue Joseph Callinet**, classé monument historique.

Après sa restauration en 2011 par les ateliers Quoirin, il s'avère en effet nécessaire de réaliser une importante opération de maintenance dite "de relevage", pour la bonne conservation de cet instrument qui date de 1846.



© Ville de Solliès-Pont

## Amélioration du cadre de vie : rénovation de l'avenue des Oiseaux

La requalification de cette voie devenue communautaire en 2022 se poursuit. Elle touchera à sa fin dans le courant du mois de juillet.

A terme, cette voie s'étend sur plus de 800 mètres, du rond-point de la Médaille militaire au rond-point Daudet après avoir traversé le quartier de l'Enclos.

La rénovation de cette voie très fréquentée a été décidée **pour favoriser et sécuriser les mobilités douces**, cycles et piétons, tout en permettant la circulation des bus.

Sa végétalisation réalisée par les services municipaux comprend la plantation d'arbustes, de plantes et d'arbres d'ombrage du bassin méditerranéen, adaptés au changement climatique.



© Ville de Solliès-Pont

L'éclairage public, également à la charge de la commune a été modernisé avec l'installation de LED.

Le coût de cette importante opération d'aménagement urbain financée par la CCVG s'élève à **1,6 millions d'euros**.

## Construction de la médiathèque : on avance !



© Ville de Solliès-Pont

Le début de cette année a été marqué par le quasi-achèvement des travaux de second-œuvre et par le début d'aménagement des abords immédiats de la médiathèque, notamment le parc, le parvis et le parking.

Dans l'aile ancienne des communs du château qui a été préservée, les divers espaces réservés au public au rez-de-chaussée, ainsi que les bureaux à l'étage sont terminés. Les huisseries, l'éclairage ambiant, la toiture et les façades entièrement rénovées confèrent une belle harmonie à l'ensemble.

Le nouveau bâtiment quant à lui, est désormais équipé des systèmes de climatisation et de chauffage ainsi que des installations techniques nécessaires à la gestion du bâtiment.

La pose des carrelages, des faïences et des revêtements de sol est en cours d'achèvement. L'auditorium qui recevra bientôt 80 fauteuils sera accessible par l'ascenseur et le

grand escalier éclairé par son puits de lumière. Les superbes résilles en béton fibré symbolisant des feuilles de figuier ont été réalisées par des entreprises talentueuses dirigées par le bureau d'architectes Land.

Les réseaux extérieurs concernant l'eau, l'assainissement du site et les télécommunications sont aujourd'hui achevés.

Enfin, les marchés publics pour l'acquisition des ouvrages et pour les équipements informatiques ont été attribués. Quant à celui portant sur l'acquisition des futurs mobiliers, il vient d'être lancé.

Le bâtiment sera réceptionné au courant de l'été. Les mobiliers, l'informatique, ainsi que les divers équipements et les collections seront progressivement installés jusqu'au mois de décembre, un délai nécessaire au personnel pour investir et agencer les nouveaux locaux.

**L'ouverture est annoncée pour début 2025.**

## Une nouvelle page culturelle va s'écrire

Quel que soient leurs statuts, leurs attentes et leur pratique culturelle, qu'ils soient lecteurs assidus, passionnés de cinéma et de jeux vidéo, qu'ils soient à la recherche d'un document ou qu'ils consultent simplement un magazine en dégustant un bon café, la médiathèque réservera dès janvier 2025 sur une surface de 1000 m<sup>2</sup> et sur 2 niveaux, le meilleur accueil à ses visiteurs qu'ils soient abonnés ou simples usagers.



- **Au rez-de-chaussée**, seront situés les secteurs Jeunesse, Bande-dessinées, Journaux-Magazines et DVD. Le public disposera également d'une salle Informatique avec ses 9 postes publics, mais aussi d'un espace "gaming", ainsi que d'une salle de réunion/formation et d'un espace de convivialité.

- **A l'étage**, accessible par le grand escalier ou par un ascenseur, seront localisés le secteur Adulte, mais aussi l'Auditorium de 80 places ainsi que les bureaux et les espaces dédiés aux personnels.

A l'étage, dans l'aile ancienne rénovée se trouvera également le service communication de la collectivité.

- **Le livre qui tiendra une place prépondérante** au sein de notre nouvel équipement culturel sera présent dans trois secteurs principaux, Jeunesse, Adulte et Bande-Dessinées, animés par des agents formés et passionnés.

- L'intégration dans l'équipe Médiathèque de la responsable des Archives municipales facilitera la création et le développement d'un fonds patrimonial riche et varié.

- Un effort significatif sera également porté sur les collections "Facile à lire et à comprendre" dédiées à des publics souffrant de troubles de lecture ou de compréhension écrite. Quant aux personnes malvoyantes ou malentendantes, elles pourront être orientées vers des ouvrages adaptés tels que les audiolivres, les livres en braille ou encore les ouvrages en gros caractères.

- **Enfin, le DVD** continue à être un support significativement emprunté en Médiathèque en partenariat avec notre Cinéma.

- Concernant les CD, dont la désaffection s'aggrave depuis plusieurs années, il a été décidé de ne pas investir dans ce secteur musical.

- A contrario, de façon progressive, **le disque vinyle** sera mis à disposition des usagers sachant que son retour dans les pratiques audio est remarquable depuis plusieurs années, que ce soit au niveau national ou international.

- **Lieu de convergence et de rayonnement**, la Médiathèque va donc devenir le porte-étendard de la politique culturelle solliès-pontoise, le lieu où s'exprimeront la diversité et le pluralisme, où "l'habituel" côtoiera le plus surprenant, un tiers-lieu où "rien ne peut se passer mais où tout peut arriver" !

- A ce titre, l'Auditorium jouera un rôle moteur et illustrera parfaitement la volonté de faire de la Médiathèque le site de toutes les expériences culturelles avec la réalisation de spectacles interactifs, de conférences, de projections et d'expositions.

- **Enfin, en ce qui concerne les modalités d'ouverture au public**, il est trop tôt pour les définir précisément, mais elles favoriseront un accueil large et qualitatif des usagers. L'ouverture au public s'étalera probablement du mardi au samedi inclus avec une journée continue qui pourrait être le mercredi. Enfin, une boîte retour restera accessible 7 jours sur 7.

- Outil culturel vivant et ouvert à tous, la médiathèque réservera aussi des créneaux pour l'accueil des groupes spécifiques comme les EHPAD, les établissements scolaires, mais aussi les chercheurs, les étudiants et divers partenaires culturels.

## Un nouveau centre pour une ville plus attractive



Projet Place Gardanne

Le projet de requalification et d'embellissement du centre-ville afin de lui rendre sa place au coeur de notre cité, se poursuit. Après une phase de concertation avec les riverains et les commerçants le 12 février, les étapes de diagnostics et d'études ont conduit à la définition d'un projet désormais abouti.

Celui-ci se concrétise déjà par **la démolition** au mois de juin, du bâtiment vétuste de l'ancienne bibliothèque, situé au débouché de la rue Pierre Brossolette et de la traverse du Vieux Moulin qui aèrera ce quartier au patrimoine remarquable, comme en témoignent les magnifiques presses à huiles du 18<sup>ème</sup> siècle.

Cette démolition n'est qu'un début. En effet, les marchés publics de travaux qui ont été lancés, permettront une réalisation de ceci à partir du **dernier trimestre 2024**.

**Parmi les nouveaux aménagements**, la réouverture du canal de la Miséricorde créera une promenade reliant la place Gardanne rénovée à la nouvelle esplanade.

Cette nouvelle agora plantée d'arbres, constituera un îlot de fraîcheur favorisant les cheminements piétonniers et la

valorisation de nos commerces.

Les platanes de la place du Général Gardanne ne pourront malheureusement pas être conservés, leur expertise ayant démontré pour certains d'entre eux des faiblesses structurelles et des maladies.

Les réseaux souterrains d'électricité ont déjà été renforcés par Enedis. Ceux concernant l'eau potable, l'assainissement et le pluvial le seront également avant la réalisation des travaux de surface.

Ce n'est qu'en 2026, après le transfert de l'EHPAD à l'ÉcoQuartier, que sera abordée la réhabilitation de la rue Félix Pey et de la place Condroyer.

**En parallèle, la rénovation du quartier de la Traverse des Frères** a débuté avec la démolition des garages empiétant sur la voirie, préalable à la réalisation d'un immeuble de 12 logements par le Logis Familial Varois. Certains arbres tels un olivier, un néflier et des agrumes, ont été transplantés par les services techniques dans les espaces verts de la ville.



## Le stade Jean Murat fait peau neuve



C'est après 7 mois et demi de travaux, pour un coût avoisinant les 3 millions d'euros, que notre nouveau stade a été livré en novembre dernier.

**Le choix de recourir à un revêtement synthétique** dernière génération s'est imposé à la suite des restrictions d'eau et en raison des difficultés de l'entretien de la pelouse naturelle.

Nos sportifs du Rugby Club de la Vallée du Gapeau et les membres du Gapeau Football Club pourront ainsi bénéficier d'un nouveau revêtement comportant des tracés permanents dédiés à leurs pratiques respectives. Mais plus largement, cet équipement profitera aux collégiens et aux élèves de primaire qui pourront s'adonner à leurs cours d'éducation physique dans de très bonnes conditions. Cette requalification qui répond aux souhaits des utilisateurs, s'accompagnera d'un éclairage LED performant.

**L'inauguration officielle du nouveau stade est prévue fin juin 2024.**

**L'Athlétisme n'a pas été oublié** avec la création des aires de sauts et l'homologation d'une piste en tartan de 400 mètres comportant quatre couloirs qui accueillera les compétitions d'athlétisme.

Sa livraison prévue le 12 juin représente un progrès essentiel pour la pratique de l'athlétisme dans notre territoire.

Il faut souligner que cette opération a été rendue possible par les nécessaires et importants travaux préalables relatifs au dévoiement du ruisseau de Sainte-Christine vers le Gapeau, qui ont été réalisés par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau.

## Le nouveau centre d'imagerie médicale : c'est parti !



Le cabinet de **radiologie IMASUD** de Solliès-Pont, situé au 94, rue de la République, a acquis la parcelle de terrain municipal où se trouvait l'ancienne perception, 15 rue Joseph Aillaud, afin de créer un nouveau centre d'imagerie médicale, moderne et fonctionnel, qui viendra compléter l'offre de soins de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle, située à 100 mètres.

Après la délivrance du permis de construire en 2023, la parcelle vient d'être viabilisée avec l'indispensable renforcement du réseau électrique par Enedis et le désamiantage de l'ancien bâtiment qui sera démolie à la fin du mois de mai. Le nouveau centre de radiologie disposera d'un bâtiment de 3 étages offrant une surface de plancher de **790 m<sup>2</sup>**.

Le rez-de-chaussée sera dédié à l'accueil du public qui se dirigera vers les salles d'attentes du premier étage, où se trouveront les salles d'échographies et de radiologies. Le deuxième étage sera réservé aux bureaux, aux salles de réunions et aux vestiaires des radiologues.

Vingt-six places de stationnement seront créées, dont six aux abords immédiats du centre avec deux places PMR. Vingt places supplémentaires seront disponibles sur une parcelle voisine longeant le terrain de tennis couvert. Cet endroit sera végétalisé et arboré.

Le bâtiment devrait être **livré fin 2025**.



**PATRICK BOUBEKE,**  
ADJOINT À L'URBANISME,  
AUX TRAVAUX ET À L'ENVIRONNEMENT

Notre politique active et volontaire de l'habitat répond, faut-il le rappeler, au défi démographique posé par notre commune dont la population était vieillissante et décroissante.

La densification des opérations immobilières répond de plus aux exigences de sobriété foncière de la loi Climat et Résilience dont le principe Zéro Artificialisation Nette a longtemps été ignoré par le bâti pavillonnaire, gaspilleur de foncier, qui a longtemps prévalu.

Divers dispositifs accompagnent notre politique, notamment son volet social : signature du 3<sup>ème</sup> contrat de mixité sociale, création de la Conférence Intercommunale du Logement, Programme d'Intérêt Général, dispositif France Rénov, ...

Trois opérations immobilières en cours, deux autres en projet, devraient contribuer à atteindre la réalisation de 1 150 logements sociaux en 2026, soit 20% des résidences principales, approchant ainsi le quota de 25% imposé par la loi SRU.

## Les programmes immobiliers en cours

### //// Alba Flora

Le permis de construire délivré le 23 juillet 2021 à la SCI SEGEPRIM prévoit la construction de 153 logements.

La partie sociale a été confiée à VAR HABITAT pour 55 logements locatifs sociaux dont 21 en Bail Réel Solidaire (BRS), et la partie libre à la SCI ALBA pour 98 logements.

Les travaux ont démarré en janvier 2023.

Après concertation avec les usagers, la voie d'accès au chantier, fortement endommagée par les travaux, a été réhabilitée et sécurisée pour un bon usage des habitants du lotissement le Val Fleuri. Sa rétrocession au profit du domaine public communal est envisagée.

La livraison de cette importante opération est prévue au 4<sup>ème</sup> trimestre 2025.



© Ville de Solliès-Pont

### //// Cœur village

Les travaux débutés en juin 2023 se poursuivent. Les 79 logements (31 T2, 38 T3 et 10 T4) dont 30 à destination sociale, devraient être livrés le 1<sup>er</sup> trimestre 2026.



© Ville de Solliès-Pont

### //// Le petit collectif de la Traverse des Frères

Les travaux qui ont commencé au mois de mars 2024 seront livrés en 2025. Construit sous maîtrise d'ouvrage du Logis Familial Varois, un petit collectif offrira 12 logements locatifs sociaux (4 T2, 7 T3 et 1 T4).



© Ville de Solliès-Pont

## /// L'ÉcoQuartier des Allées du Château

### EcoQuartier ilot C1

Les logements ont été livrés au premier trimestre 2024.

Il s'agit d'un collectif de 23 logements en accession à la propriété, d'un collectif de 18 logements locatifs sociaux, et de deux collectifs de 18 logements chacun en locatif intermédiaire (CDC Habitat).



© Ville de Solliès-Pont

EcoQuartier ilot C1

### EcoQuartier ilot D

Le chantier qui a démarré le 15 mars 2023 a été lui aussi interrompu par la faillite de l'entreprise AZUR BAT CONSTRUCTION.

Ce programme de logements locatifs sociaux (30 T2, 29 T3, 22 T4 et 7 T5) comprend un immeuble de 53 logements du Logis Familial Varois, et un immeuble de 35 logements de Var Habitat.

Sa livraison est annoncée au 2<sup>ème</sup> trimestre 2025.



© Ville de Solliès-Pont

EcoQuartier ilot D

### ÉcoQuartier EHPAD

Le chantier a démarré au mois de mars 2024, avec la cérémonie de pose de la première pierre le 12 avril 2024.

La livraison est prévue fin 2025.

Ce nouvel EHPAD comprendra 78 lits contre 60 actuellement.

Une sécurisation provisoire pour les déplacements entre le secteur Est et le secteur Ouest de l'Ecoquartier a été réalisée (passages piétons et signalisation verticale et horizontale).



© Ville de Solliès-Pont

EcoQuartier EHPAD

## Les opérations immobilières à l'étude

Nom de l'opération	Nombre de logements	Observations
Les Fillols Avenue Charles Bouvant	30 logements Dont 15 LLS et 15 BRS	Afin de respecter l'esprit du quartier, les bâtiments auront une hauteur maximum de 7 mètres (R+1). Visite réalisée sur site début avril avec Var Habitat et l'ASA des Fillols pour définir les besoins en vue de l'élaboration du cahier des charges de travaux. Le permis de construire sera déposé début 2025.
Les Anduès	42 logements Dont 30 LLS et 12 villas en BRS	La réalisation de ce programme nécessite une modification du PLU (en cours). La hauteur maximum restera fixée à 7 mètres.
Site de l'EHPAD actuel	30 LLS comptabilisés sur les 78 lits	Etudes en cours, en attente de la construction du nouvel EHPAD
Ilot central Traverse des Frères	90 logements mixtes : LLS, BRS, libres	Acquisitions foncières et études de faisabilité en cours

# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT

## /// Signature par la commune du 3<sup>ème</sup> Contrat de Mixité Sociale (CMS)

Le mercredi 20 mars 2024 s'est tenue à la préfecture la rencontre des acteurs engagés pour les logements sous la présidence de **monsieur Philippe MAHE**, préfet du Var et en présence des sous-préfets d'arrondissements, des Directions Départementales des Territoires et de la Mer, des Finances publiques et de l'Emploi, du Travail et des Solidarités. Etaient également présents 27 communes signataires d'un CMS, 6 présidents d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale, ainsi que les bailleurs sociaux et les représentants des chambres consulaires, des promoteurs et des entreprises du bâtiment.

**Six présentations** ont illustré les difficultés que rencontre l'habitat dans le département, en particulier l'insuffisance de production de logements, un problème propre au pays tout entier et particulièrement au département du Var.

Nous connaissons les causes de cette défaillance essentiellement liée au contexte économique avec l'inflation, la hausse des coûts de construction et celle des taux de crédit...

Cette situation a conduit le préfet à faire **appel au volontarisme des maires**, en les assurant de son soutien et de celui des services de l'Etat, mais aussi des bailleurs sociaux, des promoteurs et des établissements financiers.

Dans sa **présentation de l'Écoquartier** des Allées du Château, le docteur André Garron a fait état d'un engagement exemplaire qui a permis la réalisation d'une opération immobilière riche de 495 logements répondant aux exigences du développement durable et à la mixité sociale imposée par la loi SRU. Comme vous le savez, cette politique déterminée et maîtrisée a permis à la commune de sortir en 2016 de son état de carence.

Cette réunion s'est terminée par la **signature du contrat de mixité sociale**, engageant l'Etat, la commune et l'intercommunalité. Ce contrat, le troisième signé par la commune, a permis de ramener à 99 la création de logements locatifs sociaux pour la période triennale 2024-2026, au lieu des 130 prévus par la loi SRU.



## /// Logements sociaux : mise en place de la cotation des demandes

Le 28 novembre 2023 s'est tenue la seconde Conférence Intercommunale du Logement (CIL) de la CCVG.

Co-pilotée par le préfet du Var et le Président de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau (CCVG), cette instance vise à :

- définir la politique intercommunale d'attribution de logements au sein du parc locatif social,
- développer la mixité sociale,
- favoriser la coopération entre les bailleurs et les réservataires,
- améliorer la transparence du dispositif pour les demandeurs.

Ce travail partenarial se poursuivra jusqu'à la fin de l'année pour les grands chantiers avec l'élaboration de la grille de cotation pour attribuer les logements sociaux.



## Quel est l'objectif ?

La cotation consiste à attribuer **des points au dossier des demandeurs de logement social**, en fonction de critères objectifs et d'éléments de pondération portant sur la situation du ménage ou encore sur l'ancienneté de sa demande.

C'est au cours d'ateliers de travail réunissant élus, services de l'Etat, bailleurs sociaux et associations de défense des locataires, qu'a été définie la grille de cotation qui sera appliquée pour les communes de Solliès-Pont, de La Farlède et de Solliès-Toucas qui ont un fort contingent de logements sociaux.

Adaptée aux enjeux de notre territoire, cette grille représente **une aide à la décision** pour les commissions d'attribution de logements qui, il faut le préciser, resteront souveraines dans leurs choix.

Les membres de la CIL seront prochainement amenés à travailler sur le **Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur (PPGDID)**, un dispositif qui a vocation à définir les modalités de gestion partagée des demandes de logement social et à satisfaire le droit à l'information des demandeurs.

## /// Le Programme d'Intérêt Général : rénovation énergétique et amélioration de l'habitat

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) piloté par la CCVG qui a été mis en œuvre sur le territoire le **23 novembre 2021** se poursuivra jusqu'au 23 novembre 2024. Il s'agit donc de sa troisième et dernière année d'application.

Par le biais de financements croisés de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et du Département du Var, la CCVG se mobilise afin d'accompagner les propriétaires occupants ou bailleurs, dans leurs travaux de réhabilitation.

Ce dispositif de **rénovation du parc de logements privés** constitue un des axes phares de la politique de l'habitat déclinée par la CCVG sur ses cinq communes (Belgentier, La Farlède, Solliès-Pont, Solliès-Toucas et Solliès-Ville).

Il constitue également une possibilité intéressante pour la réhabilitation de nos centres-villes.

### Le PIG poursuit plusieurs objectifs :

- Le repérage et le traitement de l'habitat indigne ou très dégradé,
- La lutte contre la précarité énergétique,
- Le développement d'une offre de logements locatifs à loyers maîtrisés,
- L'adaptation des logements pour les personnes à mobilité réduite,
- La mise en valeur des éléments architecturaux,
- Le traitement des copropriétés fragiles et dégradées,
- Le repérage des immeubles nécessitant un traitement de la façade et/ou une transformation d'usage du rez-de-chaussée inactif.



### Le PIG en quelques chiffres

58 dossiers ont été ouverts durant la seconde année d'application du PIG.

Une nette majorité a concerné des propriétaires occupants dont 63 % étaient des ménages à revenus très modestes.

La commune la plus représentée a été celle de Solliès-Pont (43% des dossiers ouverts), suivi par Solliès-Toucas (21%), puis par la Farlède (19%), et enfin par Solliès-Ville (9%) et Belgentier (7%).



SOLIHA VAR est le prestataire retenu pour l'animation de ce dispositif.

Spécialistes de l'habitat, leurs agents se mettent gracieusement à votre service pour vous accompagner dans votre projet, en vous informant et en vous conseillant dans vos choix, en programmant les travaux nécessaires, et enfin en recherchant les aides financières.

# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT

## //// Aides à la rénovation et à l'adaptation de votre logement

### Ma Prime Adapt

“Ma Prime Adapt” finance en partie la réalisation de travaux d'adaptation du logement pour les personnes âgées en perte d'autonomie ou les personnes en situation de handicap.

En fonction des ressources, le coût des travaux peut être pris en charge à hauteur de 50 à 70%. Un diagnostic logement autonomie doit être réalisé en amont.

Exemples de travaux pouvant être financés : remplacement d'une baignoire par une douche de plain-pied, installation d'un monte-escalier électrique, pose de mains courantes, élargissement des passages de portes...

### Ma Prime Rénov

“Ma Prime Rénov” est une aide de l'État à destination des propriétaires souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique au sein de leur logement, qu'ils habitent ce dernier ou qu'ils le proposent à la location.

Le logement doit être occupé à titre de résidence principale et être construit depuis au moins 15 ans.

Cette aide, sous condition de ressources, doit être précédée d'un dépôt de dossier de demande de subvention avant travaux.



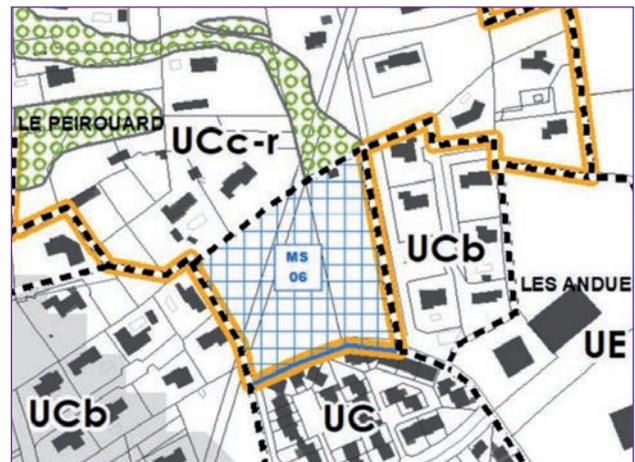
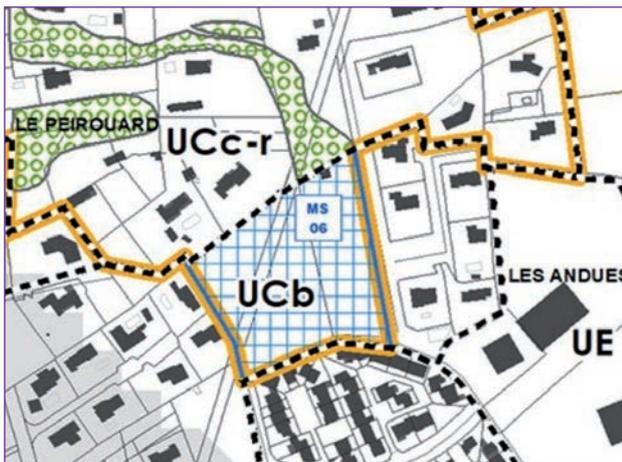
Pour vous accompagner dans vos démarches, France Services est à votre disposition.

1 bis rue de la République - 83210 SOLLIES-PONT

Tél. : 04 94 33 38 61 / franceservices@solliespont.fr



## //// Troisième modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)



Le Plan Local d'Urbanisme est un document qui traduit à l'échelle communale, un projet global d'aménagement et d'urbanisme, en fixant les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.

Le **PLU** de Solliès-Pont actuellement opposable à tout projet d'urbanisme, a été **adopté le 19 décembre 2017**. Il a fait l'objet depuis de plusieurs évolutions pour l'adapter aux besoins de notre commune :

- Une modification approuvée le 20 septembre 2018 pour l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU des Laugiers Sud,
- Une révision allégée relative à la création d'emplacements réservés pour permettre l'aménagement de bassins de rétention entérinée le 24 juin 2021,
- Une seconde modification validée le 29 septembre 2022 se rapportant principalement à la création d'un secteur UAR sur une partie de la zone UA et un emplacement réservé de mixité sociale sur le site de l'EHPAD Félix Pey.

Il s'avère de nouveau nécessaire de modifier notre document afin de permettre la réalisation d'un programme immobilier d'une quarantaine de logements (logements locatifs sociaux et bail réel solidaire) sur le secteur des Anduès, mais aussi de créer ou de supprimer des emplacements réservés, tout en adaptant également certaines dispositions réglementaires, et en corrigeant des erreurs matérielles.

La procédure de modification a été initiée par **arrêté municipal**. Le projet a ensuite fait l'objet d'une transmission à l'autorité environnementale, avant d'être adressé pour avis, aux personnes publiques associées.

Une enquête publique pour informer et recueillir les observations de nos concitoyens sera ensuite organisée à l'automne, précédée de mesures publicitaires prévues par le code de l'environnement (affichage, publication dans la presse, site Internet).

Enfin, il reviendra au conseil municipal d'approuver cette modification du PLU en fin d'année.



**PHILIPPE LAURERI,**  
ADJOINT À LA SÉCURITÉ,  
AUX RISQUES MAJEURS  
ET À L'AGRICULTURE

## UNE VILLE QUI PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT

La commune de Solliès-Pont s'est engagée dans de nombreuses actions pour le développement durable et contre le réchauffement climatique. Elles concernent l'aménagement urbain, l'habitat durable, l'économie et la production d'énergie renouvelable, la mobilité décarbonée, le traitement des déchets. Ces actions s'inscrivent dans les politiques pour l'environnement préconisées par la loi Climat et Résilience et le Plan Climat Air Energie Territorial dont vient de se doter l'intercommunalité.

### Zone d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER) //////////////

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables dite "loi APER", confère un rôle central aux communes dans la planification du développement des énergies renouvelables.

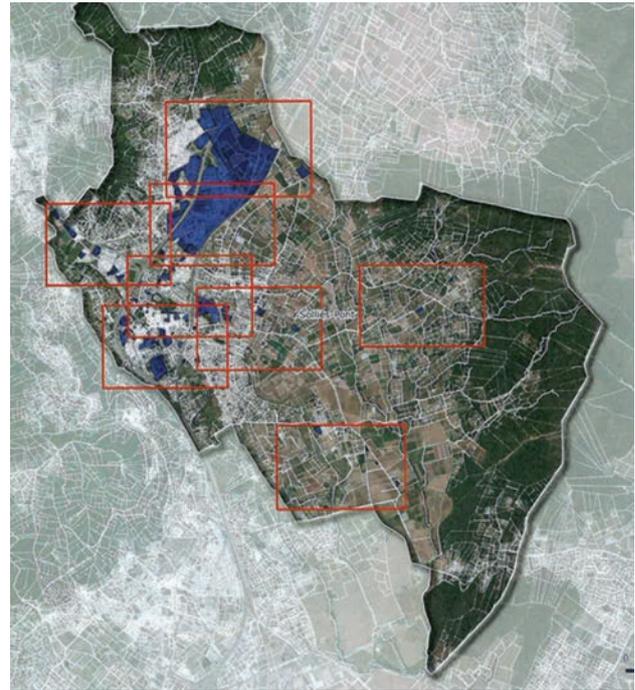
Il leur revient en effet, de définir sur leurs territoires les zones d'implantation prioritaires permettant d'accélérer la production d'énergies renouvelables et atteindre les objectifs nationaux, régionaux et locaux concernant les différents types d'énergies renouvelables. Ces zones d'accélération ne sont d'ailleurs pas exclusives, des projets pouvant être autorisés en dehors de ces périmètres.

Enfin, cette démarche qui se veut essentiellement incitative, offrira deux principaux avantages aux porteurs de projet : un avantage économique sur le prix de revente de l'énergie et une réduction des délais d'instruction des dossiers déposés. Il est vraisemblable que les futurs projets d'implantation se concentreront essentiellement dans ces secteurs.

C'est dans ce contexte que, sur la base de données fournies par les services de l'Etat et avec l'aide de l'agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise, la commune a délimité des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables pour les ombrières photovoltaïques sur parking, le photovoltaïque sur toiture, le solaire thermique, la géothermie et la biomasse.

Une première délibération du conseil municipal en date du 9 novembre 2023 a défini les modalités de la concertation publique sur ces zones. Celle-ci s'est déroulée en mairie du 4 au 26 décembre 2023.

Le conseil municipal a de nouveau délibéré le 22 février 2024 pour en tirer le bilan et poursuivre la procédure.



Ainsi, les différentes zones communales pressenties ont été adressées au **référént préfectoral unique** qui a dressé une cartographie départementale adressée au Comité Régional de l'énergie pour avis. Celui-ci se prononcera sur la suffisance de ces zones au regard des objectifs régionaux. Dans le cas d'un avis défavorable, la commune devra définir de nouveaux périmètres.

### La Provence dans nos rues //////////////



Solliès-Pont est fière de ses racines provençales et de sa qualité de vie. C'est ainsi qu'au fil du temps, son identité rurale et provençale s'est exprimée par de nombreuses fresques tapissant les façades de nos maisons et de nos édifices publics.

La dernière réalisée recouvre un mur de soutènement sur une trentaine de mètres, à proximité du pont sous l'autoroute, sur l'avenue des plantades.

Le paysage évocateur de la Provence ensoleillée et pastorale est l'œuvre du jeune Ibanez, un jeune et talentueux artiste local qui, sur notre commande, a réalisé une dizaine de fresques dans la commune qui participent au renouveau de l'aménagement urbain et à l'amélioration de notre environnement.

## Tri obligatoire des déchets : “rien ne se perd, tout se transforme”

L'obligation de tri des biodéchets à la source est entrée en vigueur le **1<sup>er</sup> janvier 2024**, conformément aux dispositions de la loi anti-gaspillage du 10 février 2020.

Ce service, déjà proposé depuis 2002 pour les déchets verts, est à la charge de la collectivité qui procède à leur enlèvement à domicile. En complément, les particuliers peuvent réaliser des apports en déchetterie ou choisir d'utiliser leur propre composteur. Aujourd'hui, le traitement des biodéchets alimentaires dits “déchets de cuisine et de table” doit être appliqué de la même façon.

La commission environnement, en accord avec le SITTOMAT\*, s'est prononcée en faveur du **compostage individuel dans les secteurs d'habitat pavillonnaire**. Pour ce faire, une distribution gratuite de composteurs sera réalisée en porte à porte en juin, par la poste.

Pour les branchages, les apports en déchetterie et les enlèvements sur rendez-vous demeureront.

A ce jour, plus de 4 000 composteurs destinés aux déchets verts ont déjà été remis aux foyers qui en ont fait la demande par la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau. Ces équipements sont également adaptés au recueil des déchets alimentaires.

**Dans les secteurs où l'habitat est plus dense**, des points d'apport volontaire seront installés au cours de l'année 2024.

Leurs emplacements seront choisis en concertation avec les communes afin d'en limiter les nuisances éventuelles.

Leur collecte, nécessitant des moyens matériels spécifiques dont la CCVG ne dispose pas, sera assurée par un prestataire. Ces biodéchets alimentaires seront ensuite incinérés par le **SITTOMAT** actuellement à la recherche d'un site d'implantation.



\*SITTOMAT : Syndicat Mixte Intercommunal de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise

## Une ligne de covoiturage pour une mobilité éco-responsable

Afin de limiter l'usage individuel de la voiture et atteindre l'objectif d'une neutralité carbone en 2050, l'action publique s'oriente vers le développement des mobilités collaboratives et partagées à l'image du covoiturage.

L'engorgement du trafic sur nos routes en témoigne et s'explique par le fait que 73% des actifs résidant en PACA utilisent leur voiture pour se rendre à leur travail.

Les dernières enquêtes révèlent également une diminution du taux d'occupation par véhicule qui passe sous la barre de 1,1 occupant.

C'est pourquoi la **Région souhaite expérimenter**, en partenariat avec les collectivités locales, une ligne de covoiturage empruntant le corridor routier Toulon - Cuers.

Développer la pratique du covoiturage, le rendre simple et accessible pour tous, changer les habitudes, désencombrer notre réseau routier et ainsi améliorer la qualité de l'air, tels sont les objectifs recherchés.

Ce service, assuré par un opérateur, mettra à disposition une application numérique sur téléphones portables, sans qu'aucune réservation préalable ne soit nécessaire.

**La future ligne de covoiturage Toulon-Cuers desservira 20 arrêts** : Toulon : 5 - La Valette-du-Var : 2 - La Garde : 2 - La Crau : 1 - Farlède : 2



**Solliès-Pont : 3 arrêts situés sur l'aire de co-voiturage de Sainte-Christine, au rond-point de l'Enclos, et sur l'aire de co-voiturage des Terrins**

Solliès-Toucas : 2 - Cuers : 3

Ce service disponible sur des plages horaires élargies, présentera d'autres avantages :

- Une garantie départ et retour.
- Une incitation financière sur un temps donné.
- Une tarification adaptée.
- Une assistance téléphonique.
- Une promotion/animation de la ligne.

**Son effectivité est annoncée pour janvier 2025**, avec une phase expérimentale d'une durée de 3 ans.

## Un transport ferroviaire sécurisé et en plein essor



Le développement du transport ferroviaire s'inscrit dans une **logique de décarbonation du territoire**, par le report modal des voyageurs autour de Marseille, Toulon et Nice. C'est ainsi que la nouvelle Ligne Provence Côte d'Azur intègrera trois nouveaux RER métropolitains, un projet dont l'utilité est aujourd'hui unanimement reconnue par l'Etat, les collectivités locales et la majeure partie de la population.

L'ambition affichée est d'assurer un service RER cadencé d'un train toutes les 10/15 minutes dans les 2 sens autour des trois métropoles interconnectées disposant de **Services Express Métropolitains (SEM)**.

C'est ainsi que le trafic passera de 22 à 36 TER/jour sur la ligne Toulon/Carnoules desservie par **la navette toulonnaise entre Saint-Cyr et Carnoules** dont les gares seront dotées d'un Pôle d'Echanges Multimodal.

Son coût d'un montant de 3,640 milliards d'euros sera assuré par l'Etat, l'Europe et les collectivités territoriales (principalement la Région mais aussi le Département et les Métropoles).

Une mise en service échelonnée est prévue **entre 2029 et 2030. Les gares doivent s'adapter en conséquence.**

La SNCF envisage ainsi la suppression des traversées piétonnières de voies ferrées dans les gares de Solliès-Pont, Cuers et Puget-Ville en les remplaçant par des passerelles d'accès sécurisées et adaptées aux personnes à mobilité réduite.

En gare de Solliès-Pont et cela **dès 2027, l'allongement et le réhaussement des quais** sur une longueur de 220 mètres, facilitera la montée des passagers dans les wagons.



Toutefois, la commune **exprime sa réserve** sur le projet d'une passerelle aussi massive qu'inesthétique, une réserve formulée par le maire de Solliès-Pont lors du premier comité de pilotage du plan de mobilité 2025-2035 qui s'est tenu à l'hôtel de la métropole de Toulon le 2 avril.

**Enfin, le secteur de la Gare** s'étant fortement densifié ces dernières années avec la création d'un écoquartier de 450 logements, les liaisons avec le centre-ville sont devenues insuffisantes. En effet, la RD58 qui était jusqu'alors une route secondaire, est devenue un axe de grande circulation en

partie inondé lors d'épisodes pluvieux. **La création d'un nouvel ouvrage routier** passant sous la ligne ferroviaire en lieu et place de l'ancien passage à niveau, offrirait une liaison alternative plus directe vers le centre-ville, tout en permettant la traversée sécurisée des piétons.

Telle est l'alternative soumise par monsieur le Maire aux responsables locaux du projet, monsieur le directeur de SNCF infrastructure et le responsable territorial SNCF réseau, lors de leur visite sur site le mardi 16 avril, proposition qui sera étudiée par la SNCF.

## Opération "Nettoyons le Sud" !



Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, la Région Sud Paca a initié une opération de nettoyage dans les communes qui le souhaitaient, avec le concours de citoyens bénévoles.

La Région illustre ainsi son engagement en faveur de la transition écologique dont un volet important concerne la lutte contre les déchets.

**Le samedi 20 avril, à 9 heures**, près de cent sollièspontois, de tous âges, se sont mobilisés pour répondre à l'appel de la municipalité en se rendant devant le stade Murat où ils furent accueillis par les agents et les élus de la commune.

Après un exposé intéressant proposé par une technicienne du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau, qui rappela le rôle de notre fleuve côtier, le Gapeau, dans l'économie de notre

territoire, les bénévoles se sont répartis en 2 groupes.

Le premier avait pour mission de récolter les déchets dans le parc Marie Astoin et sur la rive gauche du Gapeau, alors que la collecte du centre-ville et des parkings était réservée au deuxième groupe.

Ainsi **300 kgs de déchets** ont été ramassés en l'espace de deux heures, dans une ambiance joyeuse et festive. La plus grande partie provenait des rives du Gapeau.

Merci aux organisateurs, à la Région pour son soutien matériel, aux élus et aux agents présents, et bien sûr aux citoyens, jeunes et grands qui se sont mobilisés avec dynamisme et conviction pour cette action populaire et vertueuse.

## Pour une consommation énergétique responsable

### L'éclairage LED

Comme il a été indiqué dans notre précédent magazine municipal, l'ensemble du parc de lanternes d'éclairage public sera progressivement remplacé par des LED sur la période 2024-2025. Ces travaux commandés par la commune seront assurés par Territoire d'Énergie Var (TE83), anciennement Symielec Var. Ils permettront de **réduire notre facture énergétique** tout en participant activement à la lutte contre le dérèglement climatique. Les études de diagnostic du parc existant seront menées cet été pour un début des travaux prévu au dernier trimestre 2024.

### Les bornes de recharge pour véhicules

Toujours en partenariat avec TE83, la commune continue d'équiper ses parcs de stationnement de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Six sont actives à ce jour :

- 2 au parking Rezzonico, avenue de la Liberté ;
- 1 au Parking Beltrame, avenue du Maréchal Delattre de Tassigny ;
- 1 face à la gare, place de la Libération ;
- 1 au Parking André Autran ;
- 1 au parking des Jardins d'Elise.

L'installation de 2 bornes supplémentaires suivra courant de l'année.

Le Délégué **EasyCharge** a pour mission de concevoir, financer et réaliser les nouvelles infrastructures du réseau. Il gère également son renouvellement ainsi que son entretien et le service de recharge.

### LES PARTENAIRES FINANCIERS

	Participation	%
<b>Etat</b>	<b>193 302 €</b>	<b>32</b>
<b>TE 83</b>	<b>96 681 €</b>	<b>16</b>
<b>Commune</b>	<b>320 637 €</b>	<b>53</b>
<b>TOTAL</b>	<b>610 620 €</b>	<b>100</b>



Eborn enfin, est un réseau public comprenant 1 200 bornes de recharge implantées sur 11 départements.

**L'abonnement Eborn** donne accès aux usagers à un réseau de 60 000 points de charge dans toute l'Europe.

**Pour contacter Eborn :**

- Téléphone : 04 23 10 03 50
- Mail : [contact@reseau-eborn.fr](mailto:contact@reseau-eborn.fr)

Les bornes sont accessibles avec ou sans abonnement

### Moyens d'accès pour les abonnés :

- Avec votre pass Eborn.
- Avec votre smartphone en mode connecté.

### Moyens d'accès pour les non-abonnés :

- Avec votre smartphone.
- Par carte bancaire sans contact pour les bornes qui le proposent.
- Avec le pass d'un autre opérateur de mobilité.

## Bientôt le 10<sup>ème</sup> Parc Naturel Régional des Maures

Communes concernées par le territoire d'étude du projet de parc naturel régional Maures-Estérel-Tanneron



La Région SUD PACA a confirmé sa volonté de créer un **10<sup>ème</sup> Parc Naturel Régional (PNR)** par une délibération prise en assemblée plénière le 26 octobre 2022.

Ce projet soutenu par François de Canson, vice-président du Conseil Régional, maire de La Londe et président du Conseil Régional de Tourisme, s'est imposé après le gigantesque incendie qui a dévasté le massif des Maures en 2021, impactant lourdement l'environnement forestier ainsi que la biodiversité et les activités humaines.

Ce nouveau parc se propose de protéger et de valoriser un vaste espace naturel de haute valeur patrimoniale et paysagère mais fragile, autour d'un projet concerté de développement durable. Ces objectifs se traduisent dans une charte valable 15 ans et renouvelable.

Après une analyse du socle géomorphologique des paysages et des différents enjeux naturels, culturels et touristiques, sur le département du Var et l'ouest des Alpes-Maritimes, un périmètre dessiné dans la "Provence cristalline" a regroupé **les massifs des Maures, de l'Estérel et du Tanneron**.

Ce territoire se structure autour de **53 communes** et de dix Etablissements Publics de Coopération Intercommunale. Solliès-Pont s'inscrit dans ce périmètre en raison du relief des Maurettes qui prolonge le massif des Maures à l'Est de la commune.



VILLE DE SOLLIÈS-PONT

Communauté de Communes



VALLÉE DU GAPEAU



Notre collectivité a donc été associée à ce nouveau projet de territoire. Elle a pris part aux divers travaux, notamment à la séance de concertation qui s'est déroulée au siège de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau le 30 novembre 2023, en présence de nombreux maires et de présidents d'intercommunalités, mais aussi des représentants des services préfectoraux et départementaux. Lors de ces échanges, il a été demandé que le périmètre du parc englobe les zones agricoles de Solliès-Pont, de Solliès-Ville et de La Farliède.

Le 26 mars 2024, le conseil municipal a délibéré pour affirmer son soutien au projet de création du 10<sup>ème</sup> Parc Naturel Régional et sa volonté de participer à l'élaboration de la Charte du nouveau parc.

Le conseil intercommunautaire avait délibéré dans le même sens le jeudi 21 mars.

## Solliès-Pont, une ville où il fait toujours bon vivre !

La 5<sup>ème</sup> édition du palmarès dressée par l'association "Villes et Villages de France où il fait bon vivre" présidée par monsieur Thierry Saussez, distingue et classe les communes de France selon 187 critères définissant la qualité de vie et les services offerts à la population.

Parmi ces critères se dégagent la sécurité, l'équilibre financier et la fiscalité locale ainsi que la santé, l'éducation, les sports et les loisirs, la solidarité, l'attractivité immobilière et la protection de l'environnement.

Dans le palmarès publié le 28 janvier 2024, Solliès-Pont passe de la 542<sup>ème</sup> place en 2023 à la 496<sup>ème</sup> en 2024 sur les 34 820 communes de France, et de la 129<sup>ème</sup> place à la 120<sup>ème</sup> pour les villes de 10 000 à 20 000 habitants.

Au niveau départemental, Solliès-Pont maintient son classement à la 11<sup>ème</sup> place des 153 communes du département et à la 3<sup>ème</sup> des villes de 10 000 à 20 000 habitants.

### Solliès-Pont : classements au palmarès 2024 villes et villages où il fait bon vivre

Positions au niveau national

Position nationale

496 / 34 808

Position parmi les communes de 10 000 - 20 000 habitants en France

120 / 513

Positions au niveau départemental

Position départementale

11 / 153

Position parmi les communes de 10 000 - 20 000 habitants dans le département

3 / 153



Solliès-Pont est labellisée  
Villes et Villages où il fait bon vivre

Ce classement est tout à fait remarquable quand on considère qu'il progresse régulièrement et avec la même intensité depuis 2021. La livraison de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle et bientôt celle de la médiathèque, de notre ÉcoQuartier ainsi que l'ouverture du chantier du nouvel EHPAD devraient encore améliorer ce classement flatteur.

## Protéger son habitation face au risque d'inondation

Dans le cadre de son Programme d'Actions de Prévention des Inondations (P.A.P.I.) 2020-2026, le **Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau** (S.M.B.V.G.), collectivité publique en charge de la prévention des inondations, **accompagne les habitants en zone inondable dans la protection de leur habitation.**

Les propriétaires de logements résidant en zone inondable (débordement de cours d'eau, ruissellement, submersion marine) et situés dans le périmètre du P.A.P.I. du Gapeau, dont fait partie la commune de Solliès-Pont, peuvent **bénéficier gratuitement** et sans conditions de revenus :

- **D'un diagnostic personnalisé** de la vulnérabilité de leur logement face au risque inondation. À la suite de la visite de leur logement par un prestataire agréé, un rapport est remis identifiant les mesures recommandées à mettre en œuvre. Il détaille les points de fragilité du logement et les propositions de travaux subventionnables jusqu'à 80 % par l'État pour réduire la vulnérabilité du bien.
- **D'un accompagnement technique** et financier pour la mise en œuvre des mesures recommandées (jusqu'à 80 % sans condition de revenus).

Cette gratuité s'applique pour les particuliers au regard d'une prise en charge par le S.M.B.V.G. et par l'État.

Comment s'inscrire pour bénéficier de ce diagnostic ?

- Depuis le formulaire dédié sur notre site internet : <https://www.smbvg.fr/nos-actions/demarche-vulnerabilite/>
- Par téléphone sur le standard du SMBVG : **04 98 16 36 00**



© Ville de Solliès-Pont

# L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

## MERCREDI 21 JUIN - FÊTE DE LA MUSIQUE

### ■ AU CHÂTEAU

- > 17h30 : Ecole de musique et Boum des enfants
- > 18h00 : Magic Form
- > 18h30 : Groupe Blue Monkey
- > 18h45 : Groupe Les Scopytones
- > 19h00 : Chanteur Peter Elliott
- > 19h15 : Groupe The brothers who play the piano
- > 19h45 : Groupe Star Flash & Démonstration de Country
- > 20h00 : Spectacle "Le jour se lève"

- > 20h00 : Maïlys
- > 20h15 : Worship Solliès
- > 20h45 : Karaoké
- > 21h00 : Spectacle des années 60 à 90 par le groupe Prodkoala

### ■ PLACE DE L'ÉGLISE

- > Groupe Band Dixie au Fil du Gapeau à 19h30
- > Groupe Kayabinghis (Reggae) à 21h00

Participation des associations de la ville  
Buvette et petite restauration par le comité des fêtes  
Jeux pour enfants

## DU 12 AU 22 JUIN

### ■ EXPOSITION DENIS RIBAS

Salles Vérane et Baboulène  
Entrée libre - Organisée par l'office culturel du Solliès-Pont

## SAMEDI 22 JUIN

### ■ CONCERT CLASSIQUE

ORCHESTRE D'HARMONIE TOULON VAR MÉDITERRANÉE  
Dans la cour intérieure du château  
Gratuit - Offert par la municipalité

20h00

## DU 26 AU 29 JUIN

### ■ FESTIVAL DES COMÉDIES

Dans la cour intérieure du château / 21H15

- > Mercredi 26 juin : "Les hommes préfèrent les emmerdeuses"
- > Jeudi 27 juin : "8 femmes"
- > Vendredi 28 juin : "Un grand cri d'amour"
- > Samedi 29 juin : "Espèces menacées"

Tarifs : 12€ • Scolaire : 6€ • Gratuit pour les moins de 9 ans  
Informations & réservations :  
06 14 22 18 38 ou Office de Tourisme 04 94 28 92 35

## DIMANCHE 30 JUIN

### ■ MARCHÉ NOCTURNE

Place du Général de Gaulle - Par le comité des fêtes de 18h à minuit

## DIMANCHE 14 JUILLET

### ■ CÉRÉMONIE ET BAL

10h35 : Cérémonie officielle  
18h00 : Marché nocturne estival  
21h00 : Bal populaire organisé par le comité des fêtes

Centre-ville

## DU 24 AU 28 JUILLET

### ■ FÊTE DE LA STE-CHRISTINE

Programme complet à consulter  
sur le site internet de la ville

Sur la place de  
l'église à 21h30

## JEUDI 15 AOÛT

### ■ MARCHÉ NOCTURNE & CONCERT

Place du Général de Gaulle - De 18h à minuit  
• Animations, jeux gonflables, ... & petite restauration sur place  
• Marché estival : de 18h00 à Minuit • Concert : de 21h30 à Minuit

## VENDREDI 16 AOÛT

### ■ FÊTE DE LA SAINT ROCH

A partir de 18h30 à la Chapelle des Laugiers

## SAMEDI 24 AOÛT

### ■ FÊTE DE LA LIBÉRATION DE SOLLIÈS-PONT

Défilé et commémoration officielle à partir de 17h30  
Exposition des 80 ans du débarquement du 03 juin au 04  
octobre à l'Office de Tourisme

# L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

Du 2 au 7 juillet 2024

Les  
**Nocturnes**  
à Solliès-Pont  
Festival de Musique Classique

## Les Nocturnes à Solliès-Pont

Festival de Musique Classique

Au château Forbin

En collaboration avec L'Opéra de Toulon

Mardi 2 juillet 2024 à 21h

**Musique romantique par un trio classique**

Brieuc Vourch (violon)  
Eric Courrèges (violoncelle)  
Olga Jegunova (piano)



Mercredi 3 juillet 2024 à 17h

**Concert pour enfants - Pierre et le loup**

Narratrice Bérengère Warluzel  
et pianiste Olga Jegunova



Vendredi 5 juillet 2024 à 21h

**L'opéra de Toulon à Solliès-Pont**

Margarita Polonskaya (soprano)  
et Guillem Aubry (piano)



Samedi 6 juillet 2024 à 21h

**Piano classique et poésie**

24 préludes de Frédéric Chopin  
et poèmes de George Sand,  
Petr Limonov (piano) et  
Bérengère Warluzel (narratrice)



Dimanche 7 juillet 2024 à 21h

**Swings & Strings - musique classique et jazz**

Philippe Duchemin et son Trio  
Jazz avec solistes de l'Orchestre  
de Chambre de Toulon et du Var



**TARIFS**  
Plein : 15€  
Réduit : 7€



**RÉSERVATIONS**  
Les Nocturnes à Solliès-Pont  
HELLOASSO

Scannez le QR code et  
commandez vos billets en ligne  
ou visitez notre site internet

[www.festivalnocturnes.fr](http://www.festivalnocturnes.fr)

Partenaires : Opéra de Toulon, Crédit Mutuel, Chateaufallon Liberté, Intermed, Musée du Niel, Steel Music, Ville de Solliès-Pont

# L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies



Renseignements billetterie & réservations

Office de tourisme de la Vallée du Gapeau : 04 94 28 92 35

Place Général de Gaulle - 83210 Solliès-Pont

Ouverture des portes : 19h  
Spectacle à 20h30 - Buvette & restauration



DU 17 AU 20 JUILLET

MERCREDI 17 JUILLET



Elodie  
**POUX**

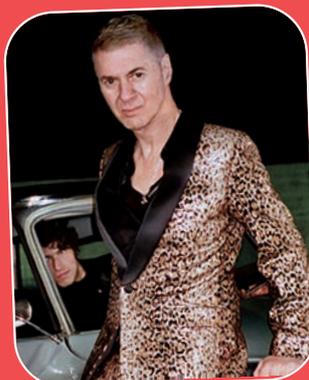
Première partie  
Amy London  
Charlotte Boisselier

Cat 1 / Tarif : 45€  
Cat 2 / Tarif : 39€

Humoriste contemporaine française reconnue pour son franc-parler. Avec son spectacle "Le syndrome du papillon", Elodie POUX raconte comment la scène a changé sa vie, dans un stand up énergique accompagné d'une ribambelle de personnages.

Texte : Elodie Poux, Florent Longépé et Michel Frenna  
Mise en scène : Florent Longépé

JEUDI 18 JUILLET

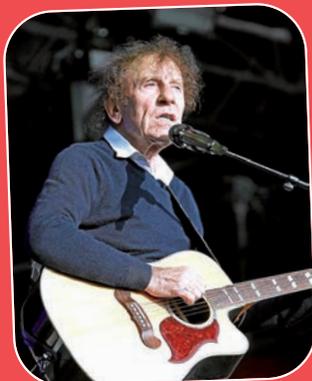


Etienne  
**DAHO**

Cat 1 / Tarif : 65€  
Cat 2 / Tarif : 55€  
Cat 3 / Tarif : 45€

"Depuis quelques années, j'ai souvent délaissé les grandes salles pour des théâtres que j'aime (Olympia, Pleyel...) et me suis installé dans une proximité agréable. Avec cet album, j'ai envie de sortir de ma zone de confort et de vous embarquer ailleurs, pour vous offrir un show avec une énergie différente, celle des grands espaces et des festivals d'été."

VENDREDI 19 JUILLET



Alain  
**SOUCHON**

Accompagné par  
Ours et Pierre  
Souchon

Cat 1 / Tarif : 64€  
Cat 2 / Tarif : 54€  
Cat 3 / Tarif : 39€

Cette année, Alain Souchon repart pour une nouvelle tournée accompagné de Ours et de Pierre Souchon. C'est tous les trois sur scène qu'ils s'approprient à revisiter le répertoire d'Alain, entre titres incontournables, perles rares et quelques surprises.

SAMEDI 20 JUILLET



**SLIMANE**

Parterre debout : 40€

Après un passage très remarqué au niveau international lors du Concours de l'Eurovision, ne manquez pas le retour de Slimane sur scène et embarquez pour Le Cupidon Tour, un show puissant et émouvant dont lui seul a le secret...

Réservations possibles auprès de Sud Concerts : [www.sudconcerts.net](http://www.sudconcerts.net)

# L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

## ■ Cinéma Plein air / 21h30

Séances gratuites sur le parvis du Château  
Soirées offertes par la municipalité



Mardi 30 juillet  
Les 3 mousquetaires  
d'Artagnan



Mercredi 31 juillet  
La vie pour de vrai



Mardi 13 août  
Plancha



Mercredi 14 août  
Une belle course



## ■ FÊTE DE LA FIGUE ET DU TERROIR (27<sup>e</sup> ÉDITION)

### Vendredi 30 août

- 21h : Grand repas sur la place du Général de Gaulle "Menu spécial figue"  
Animation : Orchestre de variétés "Kontrast" live production.

### Samedi 31 août

Marché tout à la figue 9h-20h

- 8h30 à 12h30 : Visite de la Copsolfruit et randonnée - Animations dans les rues

- 8h30 : Accueil des confréries
- 10h00 : Jeu des figues
- 10h30 : Départ du Château. Défilé dans les rues avec le carrosse de la figue, le cortège des confréries.
- 11h00 : Inauguration de la 27<sup>ème</sup> Fête de la Figue.
- 11h15 : Chapitre des confréries et intronisations des nouveaux membres.
- 15h30 : Jeu questions "le Quiz ouvert à tous". Nombreux lots à gagner.
- 18h00 : Election du bébé figue 2023.

### Dimanche 01 septembre

- 8h30 à 12h30 : Randonnée pédestre.
- 9h00 à 18h30 : Marché et animations dans les rues et sur le marché. Mini ferme des "Écuries du romarin".
- 10h00 à 12h00 : A la recherche des figues cachées.
- Une première "le défi de Cathy" qui fera son marché et cuisinera sur la place de l'église les produits qu'elle aura choisis sur les stands.
- 11h00 à 12h00 : Messe de la figue, église Saint Jean-Baptiste.
- 14h30 : Concours enfants 8-13 ans de Tartes à la figue. Élection du "Marmiton de la figue". Démonstrations culinaires avec des chefs de la région. Conférence sur les vertus de la figue et sa valeur nutritive, ses qualités gustatives.
- 16h00 : Spectacle des Ginesto sur la place de l'église.
- 16h30 : Jeu du "Quizz ouvert à tous", questions sur la cuisine et sur le terroir.
- 17h00 : Concours de Chant suivi de la remise des prix (18h).
- 19h30 : Apéritif de Clôture offert aux exposants.

### À VOTRE DISPOSITION PENDANT LA FÊTE DE LA FIGUE :

Navettes gratuites pour les visiteurs au départ des différents parkings vers le centre-ville.



# UNE VILLE SOUCIEUSE DE VOTRE SÉCURITÉ

**PHILIPPE LAURERI,**  
ADJOINT À LA SÉCURITÉ,  
AUX RISQUES MAJEURS  
ET À L'AGRICULTURE

La Sécurité représente avec la Santé une priorité pour les Français et les Sollièspontois en particulier. La commune est très attentive au maintien de l'ordre public, à la sécurité des citoyens dans leur vie quotidienne et à la prévention des risques majeurs. Pour cela, elle s'est dotée de moyens performants comme la modernisation et l'extension du réseau de vidéoprotection et participe à des dispositifs efficaces comme le Comité Intercommunal de Prévention de la Délinquance, des atouts complémentaires à la collaboration exemplaire ente le police municipale et la gendarmerie nationale.

## Prévenir les incivilités et la délinquance avec la vidéoprotection

Dissuasion, protection des personnes et des biens, identification des auteurs de délits sont les objectifs que propose le réseau de vidéoprotection dont s'est doté la commune, un réseau qu'elle améliore depuis 2021 avec l'implantation de 37 caméras nouvelle génération.

En 2024, le conseil municipal a voté un budget de 250 000 € pour l'installation de 24 caméras supplémentaires qui seront réparties sur 10 nouveaux sites.

Cette phase de travaux permettra par ailleurs de finaliser le réseau de fibre optique dédié à la vidéoprotection et à l'interconnexion informatique entre les divers bâtiments communaux.

Le déploiement se poursuivra jusqu'en décembre 2025.

Le réseau disposera alors de **53 sites pourvus de 85 caméras**, pour un budget de 1 536 000 euros avec une participation de l'ordre de 50% de la Communauté de Communes sous forme de fonds de concours.

Il est utile de rappeler qu'en ce qui concerne le centre-ville, les images communiquées par ces caméras permettent de résoudre 90% des infractions et des délits !

Enfin, avec l'aide du SICTIAM, il est envisagé de réaliser en



2025 une interconnexion des réseaux de vidéosurveillance des 5 communes de la vallée du Gapeau qui seront reliées au Centre de Supervision Urbain (CSU) situé dans la tour sud du château de Solliès-Pont.

## Attention ! Zone inondable !

Les véhicules stationnés sur la portion de l'avenue Jean Moulin indiquée en jaune ci-dessous, sont susceptibles d'être emportés en cas de débordement du Gapeau, ce qui aggraverait considérablement les dommages consécutifs au débordement par la constitution d'embacles.



Toute alerte météo orange crue et inondation, déclenchera la mise en place de panneaux d'interdiction de stationner par la Police Municipale.

Les véhicules devront alors être retirés par leur propriétaire, sous peine de mise en fourrière avant l'épisode pluvieux.

Pour tout renseignement,  
**contactez la Police Municipale au 04 94 00 47 36**

Information sur les risques de crues :  
[www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)

## Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)



Conformément au décret n°2002-999 du 17 juillet 2002 relatif aux dispositifs territoriaux de sécurité et de coopération pour la prévention et la lutte contre la délinquance, la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau (CCVG) dispose d'un CISPD créé en 1996 et réactivé en 2008 sous l'impulsion du docteur André Garron, le président actuel de l'intercommunalité.

Cette instance réunit les institutions, les forces de l'ordre, les bailleurs sociaux et les associations dans un objectif d'échange et de mise en œuvre d'une stratégie adaptée aux besoins de notre territoire. Veiller à la tranquillité publique, anticiper et détecter l'évolution de la délinquance, prévenir les risques, telles sont les prérogatives du CISPD.

Outre le volet répressif conduit par les forces de l'ordre, un volet préventif est développé chaque année auprès des plus jeunes.

Cette année, les élèves de primaire et de collège ont ainsi pu bénéficier de diverses actions concernant la sécurité routière (atelier de sensibilisation à la pratique de la trottinette, permis piéton), la citoyenneté (formation aux gestes de premiers secours, chantiers éducatifs), la prévention des risques (dangers d'internet, théâtre interactif violences et addictions diverses), ou encore l'accompagnement vers l'emploi et la formation (aide à la mobilité, bourse pour l'obtention du BAFA).

En parallèle, la Ligue Varoise de Prévention (LVP) intervient au quotidien depuis 2010 sur les 5 communes de la Vallée du Gapeau, pour la prévention des incivilités et de la délinquance. Quatre animateurs de terrain, le renforcement de liens entre

les jeunes et leur famille, l'organisation d'activités et de stages contribuent à prévenir les difficultés sociales et scolaires, mais aussi les ruptures ou les déviances chez les jeunes, en soutenant également la parentalité et la citoyenneté.

En 2023, 807 jeunes ont bénéficié d'actions collectives alors que 298 ont bénéficié d'un suivi individuel assumé par la LVP.

Enfin, le CISPD soutient financièrement l'Association d'Aide aux Victimes d'Infractions et de Violences du Var (AAVIV) qui organise des permanences régulières à la Gendarmerie et à France Services pour une prise en charge juridique et psychologique des victimes de violences conjugales.

**Le 12 décembre 2023**, le CISPD s'est réuni en séance plénière. A cette occasion, a été dressé le bilan des opérations réalisées au cours de l'année pour un montant de 170 000 euros.

A l'issue de cette réunion, Madame la Directrice de cabinet du Préfet représentant monsieur le préfet du Var, a souligné l'exemplarité des actions et des résultats du CISPD de l'intercommunalité.



© Ville de Solliès-Pont

## Pour une amélioration du stationnement

Solliès-Pont comme tant d'autres communes, subit une pression automobile et des besoins croissants en places de stationnement. Véritable enjeu du cadre de vie et d'attractivité du pôle urbain, cette question centrale est au cœur de nos préoccupations.

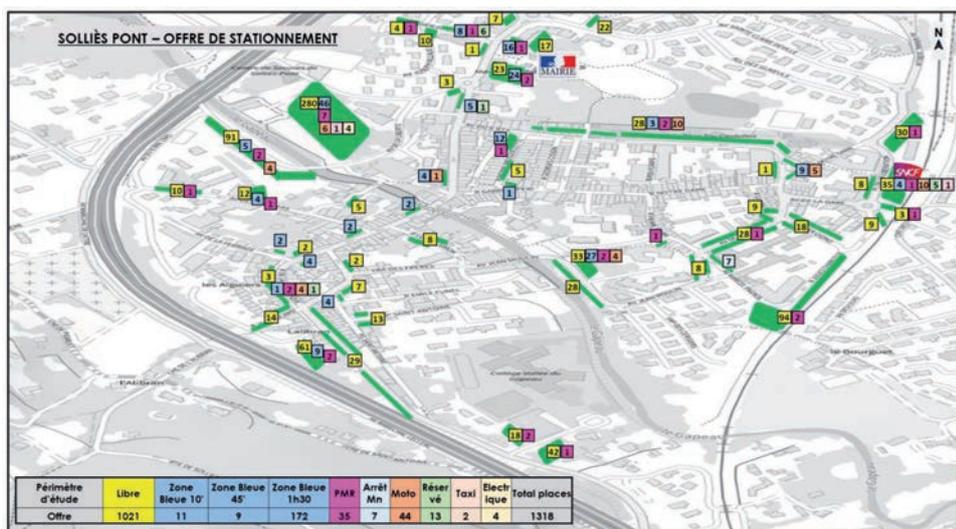
Les projets d'aménagement prévus, réalisés ou en cours dans le centre-ville, tels que la maison de santé, la médiathèque, le quartier de la traverse des Frères ou l'aménagement des berges du Gapeau sur l'avenue Jean Moulin, vont impacter l'offre existante en stationnement et créer de nouveaux besoins.

Afin de définir la meilleure stratégie d'action, le **bureau d'études spécialisé**

**Horizon Conseil** a été mandaté pour réaliser une étude globale sur le stationnement dans la commune.

### Que révèle cette enquête ?

L'analyse des pratiques indique que 92% des Solliès-Pontois possèdent au moins un véhicule et 46% en possèdent deux ou plus. Sachant que les trois quarts des actifs travaillent hors commune, que 87,6% d'entre eux utilisent leur voiture pour



se rendre à leur travail et que les transports en commun ne représentent que 2,8% des déplacements, on imagine aisément les difficultés de stationnement rencontrées.

**L'inventaire de l'offre** en stationnement est le suivant : 1 560 places se répartissent dans le centre-ville ou aux abords immédiats, dont on peut faire l'analyse : 1 233 places libres (non réglementées), 210 places en Zone Bleue, 7 places Arrêt

# UNE VILLE SOUCIEUSE DE VOTRE SÉCURITÉ

Minute, 39 places PMR, 50 places Moto, 6 places pour véhicules électriques, 13 places réservées à la maison de santé, et 2 places Taxis.

Il est à noter que les places réservées au personnel de la maison de santé, au fond du parking Rezzonico, sont disponibles la nuit de 19h00 à 7h00 du matin, ainsi que le week-end à partir de samedi midi.

Solliès-Pont a ainsi un ratio de **10,1 places de stationnement pour 100 habitants** ce qui la place dans la moyenne des communes de même strate.

Le taux d'occupation des places (non-règlementées et en zone bleue) se situe **autour de 80%** avec une pointe en milieu d'après-midi qui atteint 87%. Le stationnement illicite représente seulement 10% ce qui est plutôt faible.

L'étude démontre également que les parkings Beltrame, du boulo-drome, du stade Jean-Murat et de la Gare constituent des réserves de stationnement encore disponibles et situées à 5 minutes à pied seulement du centre-ville.

**En conclusion**, la demande de stationnement apparaît soutenue de jour comme de nuit, mais l'offre n'est pas saturée. Toutefois, des améliorations sont préconisées en termes de jalonnement des places et de création de cheminements piétons.

D'autre part, les durées des zones bleues gagneraient à être harmonisées sur la commune. Certaines places bleues isolées n'apparaissent pas pertinentes alors que leur nombre devrait être augmenté sur le parking Rezzonico.

Certains secteurs se révèlent plus en tension que d'autres comme les abords de la mairie et de la traverse des Frères qui sont proches de la saturation, particulièrement pendant le créneau 16h/17h.

La projection sur les besoins futurs valide les projets de création de parkings enterrés ou de silos dans les secteurs de l'avenue Jean Moulin et de la Mairie. Ces projets étudiés par la commune devront être compatibles avec l'environnement.

## Rappel : prévenir les incendies de forêts

**Le débroussaillage est une obligation légale réglementée par arrêté préfectoral** pour toutes les habitations situées à moins de 200 mètres de la lisière d'une forêt.

Il consiste en une opération de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but d'en diminuer l'intensité et de limiter la progression du feu en assurant une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal afin de freiner la propagation des incendies et protéger ainsi les personnes, les biens et nos magnifiques forêts méditerranéennes.

**Pour savoir si cette obligation vous concerne**, contactez la **Police Municipale au 04 94 00 47 36**



## Dernière assemblée générale de l'ADRCS-CCFF83

L'association départementale des réserves communales de sécurité civile et comités communaux feux de forêt du Var (ADRCS-CCFF83) a tenu sa 35<sup>ème</sup> assemblée générale le 13 avril à Pierrefeu sous l'égide de son Président, Philippe LAURERI, exerçant également les fonctions d'adjoint à la sécurité et aux risques majeurs à la commune de Solliès-Pont. C'est devant une assemblée de plus de 400 bénévoles, que le bilan de la saison précédente a été dressé et que les projets à venir ont été présentés.

Il est utile de rappeler que l'ADRCS-CCFF83 représente 140 communes du département et s'appuie sur l'**engagement de 4200 bénévoles**, dont 450 sont formés chaque année.

Jusqu'en 2023, l'association a consacré plus de 15 300 journées à la surveillance et à la prévention des incendies de forêt, au moyen de 7037 patrouilles et de 639 vigies, confirmant de nouveau son rôle central dans le dispositif de sécurité civile.

Après le traditionnel passage en revue des 120 véhicules par les autorités, élus et représentants des services de l'état se sont exprimés, louant le travail remarquable des RCSC et des



CCFF et soulignant leur expertise acquise en matière de prévention et de lutte contre les incendies de forêts au fil de leur 35 ans d'existence.

Chaque année, l'assemblée générale de l'ADRCS-CCFF83 est un évènement majeur mettant en lumière le mérite des bénévoles et la solidarité existante entre les acteurs de la sécurité civile.

Préserver nos forêts et protéger la population est l'essence même de l'association, dont la symbolique est représentée par son cœur orange.

# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



JEAN-PIERRE COIQUAULT,  
ADJOINT AUX ENTREPRISES,  
AUX COMMERCES ET À L'ARTISANAT

## Projet d'extension de la Zone d'Activités "les Andues" //



Ce projet initié par la commune de Solliès-Pont a été repris par la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau en 2017, faisant suite à un transfert de compétences en matière de création, d'aménagement, d'entretien et de gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire et artisanale.

Sur les 31 hectares disponibles, 17 devraient faire l'objet d'une commercialisation.

Les enjeux sont ambitieux mais nécessaires au maintien de la dynamique de notre commune, et plus largement de celle du territoire de la Vallée du Gapeau. Cette extension permettra en effet de créer des emplois, de fournir de nouveaux services à la population, et de générer des ressources fiscales qui profiteront à Solliès-Pont et à la CCVG. Afin de répondre aux prescriptions écologiques et environnementales, des études de faisabilité ont été engagées. Il s'agit d'une étape préalable indispensable à la phase de négociation et de maîtrise foncière qui sera amorcée au courant de l'année 2024.

En parallèle, un traité de concession d'aménagement a été signé le 12 avril 2022 et confié au groupement GGL et VAD Aménagement.

L'exigence formulée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de réétudier un **nouveau plan hydrologique** concernant le traitement des eaux de ruissellement a retardé de plusieurs mois le chantier d'aménagement.

Nous vous tiendrons bien entendu informés de l'avancée de ce projet et de l'installation des futures enseignes.

## La Vallée du Gapeau à la conquête du Salon de l'Agriculture //

Pour la troisième année consécutive, notre Office du Tourisme Intercommunal (OTI) a pris part au 60<sup>ème</sup> Salon International de l'Agriculture organisé du 24 au 28 février à Paris.

Dans le cadre de ses actions de promotion touristique, l'OTI de la Vallée du Gapeau a su mettre en lumière l'attractivité de notre territoire, aux côtés du Conseil Départemental, de Var Tourisme, de la Copsolfruit ou encore du syndicat de défense de la Figue de Solliès AOP.

En dépit d'un contexte national défavorable au regard du mouvement contestataire des agriculteurs, les visiteurs ont néanmoins été au rendez-vous. Le salon a enregistré 603 652 entrées, une fréquentation légèrement en baisse par rapport à 2023 (-2%).

**Notre stand départemental**, déployé sur 208 m<sup>2</sup> au sein de l'espace régional Sud PACA, a conquis le cœur du public.

Agencé tel un véritable marché provençal, une mairie, une boulangerie, une église, une place et sa fontaine ont été recrées pour l'occasion. Des animations sous forme de jeux ont été proposées avec des lots à la clé, dont des goodies à l'effigie de la Vallée du Gapeau.



375 brochures ont été distribuées aux visiteurs. Leurs intérêts se sont portés principalement sur les produits de notre terroir, mais aussi sur les activités de plein air et les hébergements. Cet échange a de nouveau été l'occasion de mesurer la notoriété de notre Fête de la figue qui contribue grandement au rayonnement de notre territoire.

**Le Conseil Départemental** a souhaité valoriser les filières agricoles et horticoles varoises par la diffusion de films et d'images mettant en avant la figue de Solliès bien évidemment, mais aussi l'exploitation viticole, les oliviers de Provence et l'horticulture.

Une opération séduction réussie qui, nous l'espérons, se renouvellera l'an prochain !

# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## Solliès à l'honneur



### Médaille d'or pour la figue de Solliès

A l'occasion du dernier Concours Général Agricole qui récompense les meilleurs produits du terroir français, les saveurs de la Provence ont fait l'unanimité.

La phase finale du concours s'est déroulée à Paris à l'occasion du 60<sup>ème</sup> Salon international de l'agriculture. Le Syndicat de Défense de la Figue de Solliès avait sollicité et obtenu au sein de cette prestigieuse épreuve la création d'une section "confiture extra de figues AOP Solliès".

En 2024, pour cette grande première, 6 structures artisanales dont 5 issues de notre bassin de production, ont concouru afin que soit reconnue l'excellence de leurs produits.

Le jury, composé de 3 professionnels expérimentés appartenant à la filière et de 2 consommateurs avertis, a procédé à la dégustation des produits.

Deux d'entre eux ont été plébiscités et légitimement récompensés.

La médaille d'argent a été attribuée à la Maison Jougla, située en Ariège, alors que la médaille d'or a été décrochée par le **domaine de Fontvive** implanté sur notre commune et **représenté par madame Catherine CHAIX**.

Il convient de souligner la richesse exceptionnelle de cette confiture qui contribue au rayonnement de l'AOP Figue de Solliès. Après plusieurs reconnaissances successives en Appellation pour la figue de bouche et pour le fruit destiné à la transformation, la valorisation du produit dérivé qu'est notre emblématique confiture, traduit la qualité et la variété des débouchés offerts par notre production.



## Bienvenue aux nouveaux commerçants



### BELLEMAIN

Prothésiste oculaire

1 Chemin de l'enclos - 06 50 06 46 84



### COCOON SPA

Beauté et bien être

100 Rue de la République - 09 88 35 13 12



### LA FONTAINE

Brasserie

2 Place général de Gaulle - 06 51 18 36 64



### LE FROMAGE RIT

Fromagerie

47 Rue de la République - 06 52 26 84 83



### O' BON PLANT

Pépinière

816 Chemin de Sauvebonne - 06 19 11 41 13



### STYLE & GOURMAND

Pâtisserie - Salon de thé

11 Rue Gabriel Péri - 06 59 52 27 09

# UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## Création de 3 Zones Agricoles Protégées

Riche de cultures labellisées Appellation d'Origine Protégée (AOP) concernant la Figues de Solliès, l'Huile d'Olives de Provence et les vins Côtes de Provence, le territoire de la Vallée du Gapeau compte 1300 hectares d'espaces agricoles dont 165 en friches...

L'année 2023 a été marquée par l'organisation d'ateliers de travail réunissant les principaux acteurs du secteur agricole des communes de Solliès-Pont, de Solliès-Ville et de La Farlède. Cette mobilisation a permis d'engager une réflexion collective et de définir les outils nécessaires à la préservation et à la mise en valeur de notre patrimoine agricole par la création de **3 zones agricoles**. Celles-ci renforcent la vocation agricole d'un territoire délimité en le soustrayant à la

pression foncière avec **une servitude d'utilité publique** qui s'impose au PLU et qui est garantie par l'Etat.

Fruit d'un travail d'échanges et d'analyse organisé par la chambre d'agriculture du Var et la SAFER, avec la participation du Syndicat mixte de défense de la Figues de Solliès, de la COPSOLFRUIT et des agriculteurs du territoire, la définition d'un périmètre a permis l'identification des parcelles en friche dites "à enjeu", dans la perspective d'une reconquête agricole.

L'analyse du potentiel alimentaire de ces terrains en jachère va permettre la mise en œuvre des moyens pour rendre ceux-ci de nouveau cultivables.

**A cette fin, une réunion d'information s'est tenue le 3 avril dernier à Solliès-Pont.**

Elle a rassemblé une cinquantaine de propriétaires fonciers agricoles et d'exploitants. Le projet agricole intercommunal et le renforcement de la protection des exploitations par la création des 3 zones agricoles de Solliès-Pont, de Solliès-Ville et de La Farlède, ont fait l'objet d'une présentation qui a vivement intéressé les agriculteurs présents, notamment ceux qui détiennent des parcelles inexploitées.

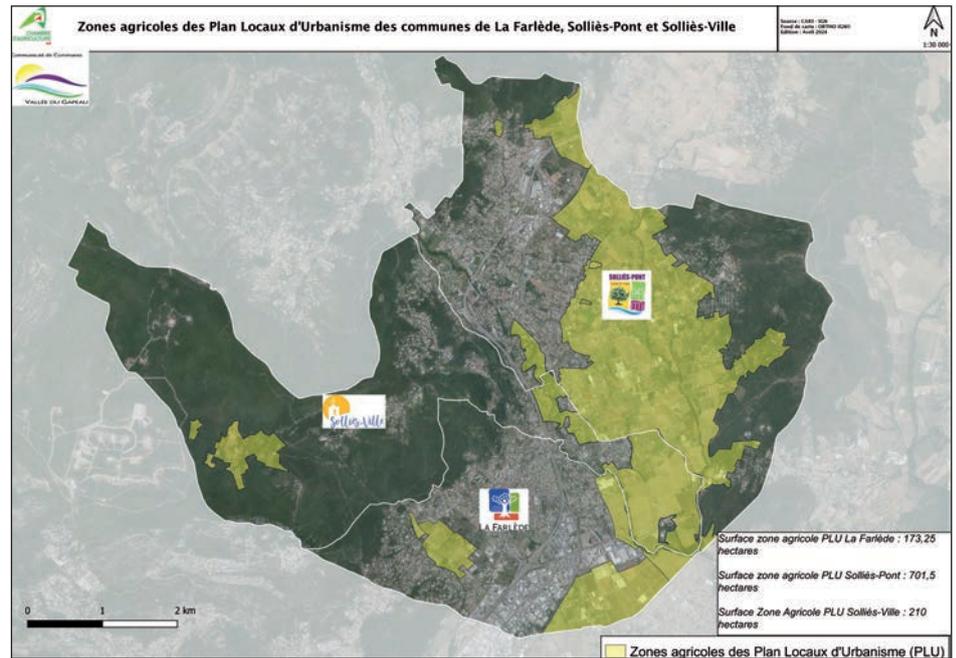
Cette démarche s'inscrit dans la volonté politique de développer un **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**. Issu de la Loi d'avenir pour l'agriculture de 2014, la mise en œuvre des PAT est encouragée par l'Etat. Ce projet est élaboré de manière collective et concertée sur l'initiative des acteurs d'un territoire.

Au-delà de la valorisation du potentiel agronomique local, les élus et partenaires locaux souhaitent également accompagner la transition écologique et alimentaire de la Vallée du Gapeau, en rapprochant producteurs, transformateurs, distributeurs, pour le bénéfice des consommateurs et des collectivités territoriales.

**Les objectifs sont multiples :**

- Rationnaliser la production agricole et la consommation alimentaire en favorisant les circuits courts.
- Soutenir l'installation d'agriculteurs sur notre territoire.
- Encourager la consommation de produits locaux dans nos cantines scolaires.

Zone Agricole Protégée et Projet Alimentaire Territorial se conjuguent donc dans une volonté commune de préservation de l'environnement, de développement économique et d'amélioration de l'alimentation.





# UNE VILLE FIÈRE DE SA JEUNESSE

**THIERRY DUPONT,**  
ADJOINT À LA JEUNESSE, AUX SPORTS  
ET AUX AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

## //////////////////////////////////// Une balade ferroviaire originale ! //////////////////////////////////////



La commune et le CCAS ont participé et cofinancé avec le Conseil Départemental l'opération "le petit train de Noël" organisée par l'association du "Train Touristique du Centre Var".

Plus de 100 jeunes écoliers sollièspontois, dont certains étaient accompagnés de membres de leurs familles, s'étaient donnés rendez-vous à la gare de Solliès-Pont le samedi 16 décembre 2023 pour embarquer à 10h30 sur l'autorail historique X4900, en provenance de Carnoules.

Ce train, réhabilité et maintenu en état de bon fonctionnement par un groupe d'anciens cheminots passionnés, appartient au patrimoine de la SNCF et nous a permis de revivre un passé pas si lointain.

A son bord se trouvaient également Jean-Louis Masson, président du Conseil Départemental, Véronique Baccino

conseillère départementale et bien sûr, le docteur André Garron, maire de Solliès-Pont, entourés d'élus et d'agents municipaux.

**Direction la gare d'Hyères, via Toulon**, où nous avons été accueillis par Jean-Pierre Giran, le maire d'Hyères et par François de Canson, maire de La Londe et vice-président du Conseil Régional. Une halte d'une heure a permis aux enfants de se restaurer en compagnie du père Noël.

Le retour à Solliès a été marqué par une halte prolongée en gare de Toulon en raison d'un incident survenu à Saint Laurent du Var qui a perturbé le réseau, un incident plus vrai que nature !

Cette sortie en train a été **un évènement très apprécié** par les nombreux enfants venus du Secours Populaire Français, du Secours Catholique et du CCAS de Solliès-Pont, qui se souviendront longtemps de ce voyage aussi agréable qu'original.

## //////////////////////////////////// Les Renards de la Vallée s'imposent //////////////////////////////////////

L'association sportive de Baseball Softball fondée en 2017 par Vincent BIDAUT, actuel président, porte haut les couleurs de la vallée, du département et plus largement de la région Sud dont il est un des clubs-phare.

Rappelons que nos Renards se sont très vite imposés dans le paysage sportif local, obtenant notamment il y a 4 ans la création du seul terrain de baseball homologué du département.

Aujourd'hui, le club compte 167 licenciés, adultes comme enfants, répartis en 6 sections.

Enumérer l'ensemble de ses performances sportives au titre de l'année 2023 serait trop long mais il convient toutefois d'en souligner quelques-unes :

- Cassandra VIGNEAU a participé au Championnat du Monde de Baseball féminin au Japon.
- Dorian BOUNIOL a participé au Championnat du monde de Baseball 5 en Turquie.
- 7 joueurs ont participé au Championnat d'Europe, catégories 12U, 15U, Féminin, Sénior et B5.

Outre l'excellence de ses résultats, le club porte une attention toute particulière aux parcours scolaires de ses jeunes joueurs.

A ce jour, 8 d'entre eux ont intégré des structures de haut niveau, bénéficiant de la sorte du Parcours d'Excellence Sportive, accompagnement proposé par la Direction Technique Nationale de la fédération au sein des CREPS de Montpellier et Bordeaux.

**Souhaitons donc une très belle continuation à nos Renards promis à un avenir sportif des plus prometteurs !**



## L'Union Gymnique du Canton des Solliès (UGCS) : une union qui fait la force

Pour la saison 2023/2024, l'UGC Solliès compte 358 licenciés auprès de la Fédération Française de Gymnastique, qui se répartissent entre trois sections, gymnastique, rythmique, petite enfance et adultes, sachant que la gymnastique rythmique qui est une discipline olympique, demeure la pratique principale.

Tous les niveaux d'activité sportive sont représentés, dont la simple animation pour les loisirs qui concerne les deux tiers des gymnastes qui participent à des manifestations élaborées au sein du club comme l'Arc en ciel des rubans qui s'est déroulée au cours de la semaine olympique.

Un tiers enfin se destine à la pratique de haut niveau que ce soit en individuel ou en équipe, au cours de compétitions organisées par la fédération dans des structures déconcentrées, avec l'ambition de se qualifier pour les finales nationales.

Ainsi, l'équipe première évolue en Nationale 1, le plus haut niveau national de la discipline, où au cours des dix dernières années, les jeunes gymnastes du club ont obtenu deux titres de champion de France et plusieurs podiums. En concours individuel, Tara Pelletier qui s'est hissée au niveau Elite Avenir, devrait rejoindre un pôle espoir dès septembre.

L'excellence des résultats obtenus et la qualité de l'enseignement dispensé dans le club ont amené la Fédération Française de Gymnastique à identifier l'UGCS comme club formateur et à lui attribuer le label QualiClub. Les entraînements se déroulent au gymnase Jo Saint-Cast annexe, 147 rue République à Solliès-Pont.

Soutenue par la municipalité de Solliès-Pont pour la logistique et par la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau pour la mise à disposition de deux gymnases,



l'UGCS a eu l'honneur d'organiser, les 17 et 18 février la Coupe Formation et le championnat du Var auquel ont participé les équipes de gymnastique rythmique du département.

**La compétition concernant la Coupe Formation a réuni le samedi 17 février 105 gymnastes dont 14 de l'UGCS.**

Le championnat du Var qui s'est déroulé le lendemain a reçu 95 équipes venues de tout le département.

Parmi celles-ci, 14 équipes de l'UGCS ont concouru et décroché 7 titres de champion du Var, mais aussi une 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> place.

Ces excellents résultats récompensent nos jeunes athlètes mais aussi le travail remarquable de Dominique Boisteaux qui, entouré de son équipe a fait de l'UGCS un grand club exemplaire offrant aux enfants et aux jeunes filles de notre territoire l'opportunité de pratiquer une activité sportive valorisante, dont les vertus faites de discipline et de rigueur constituent un apprentissage de la vie.

## Sortie pédagogique du Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants



Le Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants (CMJE) était l'invité de la Base Aéronavale d'Hyères ce mercredi 28 Février. Un privilège que les enfants ont apprécié à sa juste valeur.

Accueillis par le Major Thierry DALBERTO, ils ont pris connaissance avec le plus grand intérêt des missions de la base militaire et de celles des marins pompiers. La visite s'est ensuite poursuivie par la découverte de la fauconnerie, des hangars d'hélicoptères, des drones et des avions. **Une journée instructive qui fera naître peut-être des vocations...**



# UNE VILLE FIÈRE DE SA JEUNESSE

**ALEXANDRA DELGADO,**  
ADJOINTE AUX AFFAIRES SCOLAIRES  
ET À LA PETITE ENFANCE

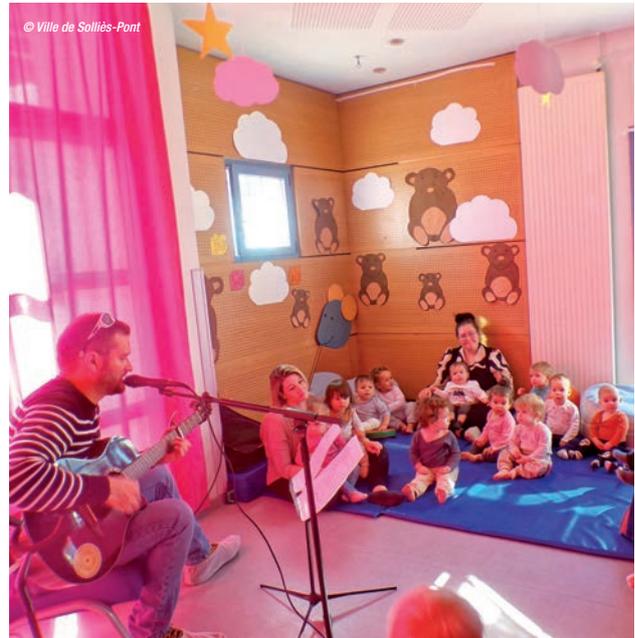
## “Les Petits Pas Ta Pont” : un accueil bienveillant pour les Tout-Petits

Le bien-être de l'enfant et sa sécurité sont au cœur de nos priorités. L'équipe de direction ainsi que les agents sont tout au long de l'année disponibles pour échanger avec les parents. Dotée d'une équipe pluridisciplinaire qualifiée, la crèche de 75 places propose deux modes d'accueil, au sein de la structure collective et au domicile des assistantes maternelles agréées. Une multitude d'activités enrichissantes accompagnent le quotidien des tout-petits. Chaque section organise le rythme de la journée en fonction des besoins des enfants.

Une éducatrice dédiée aux activités physiques et sportives intervient une fois par semaine pour animer des ateliers de motricité. Des temps ouverts aux parents sont également proposés afin de favoriser le lien familial, tandis que les ateliers intergénérationnels, l'éveil musical et les activités autour du potager et de la cuisine stimulent le développement des enfants de manière ludique.

**La semaine nationale de la Petite Enfance** qui s'est déroulée du 16 au 23 mars, a offert une parenthèse enchantée au sein des Petits Pas Ta Ponts, avec son thème évocateur “Viens je t'emmène”.

Cette semaine riche en découvertes pendant laquelle les enfants ont évolué dans des univers sensoriels et imaginaires a constitué une expérience éducative inoubliable.



Véritable lieu d'épanouissement pour les tout-petits, la crèche “Les Petits Pas Ta Pont” témoigne de l'engagement de la municipalité pour une politique favorable à la petite enfance.

## Un séjour de découverte pour les ados du service jeunesse

**Du 23 au 26 avril**, 32 jeunes intrépides de l'accueil de loisirs de l'espace Sainte-Christine, ont effectué un séjour inoubliable au Centre de Vacances Jean Chaix à Barcelonnette dans les Alpes de Haute Provence.

C'est à bord du bus communal, qu'accompagnés de quatre animateurs du service Jeunesse, nos adolescents, ont quitté Solliès en direction de la vallée de l'Ubaye.

Cette expédition printanière a été l'occasion de s'initier à la descente en eaux vives en pratiquant le rafting et le kayak, mais aussi l'opportunité d'arpenter les chemins de randonnée à la découverte des marmottes et des bouquetins des Alpes. Une expérience unique, conjuguant exploration, sensibilisation à l'environnement et à la vie de groupe, qui a été appréciée par tous nos jeunes amis.

Ce succès nous incite à proposer cet été un autre séjour au centre nautique des Salles sur Verdon, qui sera réservé aux jeunes gens âgés de 10 à 17 ans pour lesquels de nombreuses prestations seront proposées. Des activités nautiques bien sûr avec le kayak et le catamaran, mais aussi la découverte de Moustiers-Sainte-Marie, le magnifique village des fabricants de la célèbre porcelaine, mais aussi des randonnées, des jeux et des défis sportifs, sans oublier les traditionnelles veillées qui clôtureront un séjour qui s'annonce prometteur.

**Renseignement et inscription**  
auprès du Guichet unique au 09 94 13 51 96





**MARIE-AUORE GOTTA-SMADJA,**  
ADJOINTE À LA CULTURE,  
À L'ÉVÉNEMENTIEL, AU PATRIMOINE,  
AU TOURISME ET AUX CULTES



## Les Arts au Château : l'exposition "Femmes"



Comme chaque année, l'Office culturel de Solliès-Pont a célébré en partenariat avec la municipalité la journée internationale des droits de la femme, en organisant du 20 au 29 mars dans les salles culturelles du château, une exposition intitulée "Femmes".

A l'affiche, quatre artistes varois dont les univers se sont subtilement accordés en offrant une vision délicate, sensuelle et mystérieuse de l'éternel féminin qui a séduit près de 500 visiteurs enchantés par les œuvres présentées et par l'harmonie qui s'en dégagait.

**Fabien Licata** présentait l'exposition intitulée "Floral Féminin, ou la Beauté Naturelle en Célébration de la Femme" où la frontière entre la photographie et la peinture s'estompe pour

donner vie à une fusion artistique unique, exprimant l'union envoûtante entre la féminité et la nature.

**Anne-Marie Pradel Jorro**, une peintre qui privilégie la sculpture crée de façon inspirée et fantaisiste de nombreuses pièces à partir de techniques variées utilisant la terre, les oxydes et les émaux pour aboutir au Raku auquel elle voue une véritable passion.

Enfin, les peintures figuratives colorées et lumineuses de **Véronique Colin** voisinaient avec l'élégance et la sensualité des œuvres de **Corinne Vue** dont les toiles et les sculptures, bronze et raku, s'inspiraient du nu féminin.

Une très belle exposition qui a enchanté un public fidèle, intéressé et curieux !

## Marché vintage : une 11<sup>ème</sup> édition réussie



C'est sous un soleil éclatant que s'est déroulé le **11<sup>ème</sup> Marché Vintage**, dans le magnifique site du château Forbin, un succès que nous devons à Nathalie Diliberto, à son époux et à leur fille Noémie.

Une journée qui a évoqué avec nostalgie la joie de vivre et l'insouciance des années 40 à 80, une gaieté retrouvée dans les parures des pin-up, les objets, outils et jouets d'époque proposés par le marché vintage riche de 80 stands tenus par des exposants venus de toute notre région.

Un intérêt qui a été rehaussé par les dizaines de véhicules rares et anciens, stationnés dans les allées du parc, au milieu de milliers de visiteurs qui ont profité d'une ambiance joyeuse et festive créée par **trois orchestres** qui se sont succédés en

diffusant des airs entraînant de rock'n'roll et de country mais aussi par la présence d'une restauration de qualité.

Une journée dédiée aux familles et aux habitants du territoire qui ont été séduits, voire surpris par la diversité des produits proposés par les exposants qui ont contribué à faire de cet événement original une manifestation populaire réussie.

Merci aux organisateurs, à Nathalie et à son mari qui ont su faire partager leur passion pour l'art de vivre des années vintages et pour la culture Rock'n'roll, une passion qui les anime depuis leur adolescence et qui les a conduits à créer en 2012 l'**association Sun Vintage** avant d'organiser le 14 avril 2014 le premier marché, dont l'appellation "Marché Vintage" a été déposée auprès de l'INPI.

## Le printemps des poètes au Château de Solliès-Pont

Le Printemps des poètes qui se tient à Solliès-Pont depuis mars 2016 a eu lieu cette année les 16 et 17 mars 2024 au Château de Solliès-Pont, sur l'initiative de **Georges de Rivas**, président de l'association "La Voix d'Orphée".

De nombreux poètes et artistes ont répondu à son invitation, dont André Ughetto, invité d'honneur, poète et dramaturge, directeur de la revue Phénix, qui a lu et commenté de nombreux passages de son œuvre littéraire.

Originaire d'Isle sur Sorgue, **André Ughetto** a bien connu le poète **René Char**, originaire comme lui de la cité vaclusienne, à qui il a consacré un film. C'est avec émotion et fierté qu'il a appris que la médiathèque de la ville actuellement en construction portera le nom de René Char, poète provençal universellement connu et apprécié, dont le patronyme "Capitaine Alexandre" rappelle son passé de Résistant et de chef du maquis d'une région englobant le Luberon et une partie des Alpes.

D'aucuns se souviennent de l'éloge que lui rendit Saint-John Perse en saluant le poète, "Celui qui s'est un jour levé, seul et sans maître à l'orée de France au chant très sobre du loriot".

Parmi les autres invités, on remarqua la présence de **Patrick Quillier**, poète et professeur émérite de l'Université de Nice, grand spécialiste de l'œuvre de René Char qui fut le sujet de la thèse en Doctorat qu'il a soutenue à la fin des années 1990. Enfin, un bel et amical hommage a été rendu par les poètes invités à la mémoire du poète et chanteur Dominique Ottavi

(Doumé pour les amis) qui, accompagné de son grand ami Yves Giombini, avait interprété des chansons "en corse" lors d'une précédente manifestation au Château de Solliès-Pont, un hommage auquel se sont associés Patrick Quillier, Marc Ross et Georges de Rivas.

Une belle exposition de peinture réalisée par **Josette Digonnet** dont quelques toiles évoquant la poésie de René Char ont illustré cette sympathique réunion artistique.

Parmi les autres poètes, Eliana Machado, romancière brésilienne, Pierre Jean Blazy de Nice, Cédric Jacob et Elisa Verna, venus de Marseille ainsi que Claude et Jacqueline Kraif d'Avignon, participèrent à des déambulations poétiques et pour finir à un concert-poésie qui a enchanté l'auditoire.



© Ville de Solliès-Pont

## En attendant la médiathèque !

Notre Bibliothèque municipale est installée de façon temporaire **depuis le 5 mars** dans la tour sud du Château, à proximité immédiate de la mairie.

Cette nouvelle localisation s'explique par le projet de Centralité qui nécessite la démolition du vieux bâtiment qui hébergeait l'ancienne Bibliothèque dont la vétusté n'était plus compatible avec les besoins culturels de notre ville.

En attendant l'ouverture début 2025 de la Médiathèque, devenue l'outil culturel éminent de la collectivité, il n'était pas envisageable d'interrompre le service de lecture publique.

Le déménagement s'est effectué dans des conditions qui ont permis que pendant cette période transitoire, les lecteurs continuent de bénéficier d'un accueil de qualité.

Cependant, les surfaces mises à disposition étant plus réduites, un désherbage des collections, c'est-à-dire un retrait d'ouvrages selon des critères précis, a dû être effectué. Ainsi, sur près de 10 000 livres, **4 000 ont été retirés et proposés au don**. Une grande campagne, organisée et animée par l'équipe de la Bibliothèque, du jeudi 25 janvier au vendredi 9 février, a permis d'offrir 1900 ouvrages aux écoles (26 classes), mais aussi aux associations, aux structures d'accueil et de loisirs (Crèches, RAM...) ainsi qu'à la Maison de retraite Felix Pey.

De nombreuses références étant encore disponibles, **une seconde campagne de dons** est envisagée, avec une bourse aux livres qui pourrait se dérouler dans le parc du Château, le samedi 21 septembre.



© Ville de Solliès-Pont

**Créneaux d'ouverture de la Bibliothèque Provisoire du Château :**  
**Mardi de 9h à 12h & de 14h à 18h**  
**Mercredi de 9h à 12h & de 14h à 18h**  
**Vendredi de 14h à 18h**

# HOMMAGES

## BERNARD HAUVUY



**Bernard Hauvuy** nous a quitté le 31 mars 2024 à l'âge de 92 ans, au terme d'un parcours professionnel exemplaire et d'une vie personnelle et familiale réussie. Natif de Dompcevrin, petite commune de la Meuse, près de Verdun, ce jeune lorrain devança l'appel pour s'engager dans l'Arme du Train en 1941.

Les vertus de droiture et de loyauté allaient guider Bernard tout au long de sa belle carrière militaire mais aussi dans sa vie personnelle et familiale.

Avec Louise qu'il épousa en 1954 et qui lui donna 3 filles, il fonda une famille unie qui partagea les contraintes et les nombreuses mutations imposées par la condition militaire.

C'est ainsi qu'il fut affecté **en Indochine** de 1957 à 1958, puis **en Algérie**, pendant les opérations de maintien de l'ordre de 1958 à 1960. Il allait servir au sein des Forces Françaises en Allemagne pendant quatre ans avant un séjour en Guyane de 3 ans.

Il termina sa carrière **en France** par de nombreuses affectations, parmi lesquelles Marseille, Draguignan et Toulon avant de prendre sa retraite à Toulon avec le grade d'adjudant-chef, au terme d'une belle carrière où son courage et ses compétences lui valurent de nombreuses décorations dont la Médaille Militaire, l'Ordre National du Mérite, la Croix de la Valeur Militaire, et de plusieurs médailles commémoratives.

Après quelques années passées à la Caisse Nationale Militaire, il adhéra à la 3<sup>ème</sup> section des Médaillés Militaires de Toulon. L'installation de la famille Hauvuy à la Farlède, n'allait pas interrompre la fidélité de Bernard au devoir de mémoire.

Il s'intégra en effet rapidement dans le monde des anciens combattants en s'investissant jusqu'à son décès dans de nombreuses associations patriotiques comme l'AMMAC, le Souvenir Français et bien sûr la 1718<sup>ème</sup> section des Médaillés Militaires dont il fut le porte-drapeau remarquable par son allure martiale et sa prestance naturelle. Son épouse Louise, l'accompagna comme dame d'entraide, jusqu'à son décès en 2006.

Ami fidèle, discret et modeste, Bernard Hauvuy était aussi un grand sportif pratiquant la gymnastique mais surtout le cyclisme, une passion qu'il pratiqua au sein du club de La Farlède jusqu'à l'âge de 90 ans.

## ADESIAS PHILIPPE !

**Philippe de Boisgelin**, né en 1952, était le troisième fils des huit enfants de Robert et Anne-Marie de Boisgelin.

Authentique sollièspontois ayant vu le jour dans la maison familiale, au cœur même du village, place de la Victoire, **son attachement à Solliès** se confondait avec celui qu'il ressentait pour le village de **Saint Martin de Pallières**, où il passa une partie de son enfance dans le château de la petite cité du Haut Var, berceau de la famille de Boisgelin, une vieille et respectable famille provençale.

Les moments passés au sein de **la bastide Rebeuf** allaient façonner sa personnalité, notamment son amour charnel de la terre que lui transmit son grand-père au cours des journées passées à bêcher, à jardiner et à tailler la vigne. Ces moments heureux l'incitèrent à embrasser **le métier d'agriculteur** après avoir réalisé un cursus d'études agricoles qui l'orienta vers les productions locales que sont les fleurs, la vigne et le maraichage. La qualité, le soin et l'innovation qu'il apporta à son travail firent de lui un agriculteur chevronné, reconnu et apprécié de ses pairs.

Mais, plus que tout, Philippe se remarquait par sa gentillesse et sa bienveillance. Modeste et discret, esprit libre, pacifique et tolérant, Philippe fut guidé tout au long de sa vie par les principes et les valeurs humanistes transmis par son éducation et sa famille.

Ce sont ces mêmes valeurs qu'il inculqua à la famille qu'il fonda en 1978 avec Nadine qui lui donna **quatre enfants**, Anne-Claire, Xavier, Agnès et Jean-Baptiste qui représentèrent avec ses petits-enfants, l'accomplissement de sa vie.

Sa disparition brutale le 3 avril dernier a profondément bouleversé sa famille et son entourage. L'hommage émouvant et sincère que lui ont rendu les très nombreux sollièspontois et amis présents à ses obsèques, témoigne de l'amitié et de l'attachement que lui portait la population parmi laquelle vivra longtemps sa mémoire.



## MARGUERITE ABEL, UNE JEUNE CENTENAIRE !



**Marguerite Abel née Bénardi** a vu le jour le **15 avril 1924** à Solliès-Pont, plus précisément au Hameau des Sénès, dans la maison familiale. Aînée d'une fratrie de 4 enfants, elle effectua sa scolarité à l'école privée **Notre-Dame** avant de travailler très jeune à l'usine des Bouchons, près de la salle des fêtes

actuelle, afin d'aider financièrement ses parents.

**L'altruisme et la générosité** qui allaient guider sa vie, s'exprimèrent dès l'âge de 15 ans quand elle anima au sein de la chapelle des Sénès les groupes d'enfants appartenant aux groupes chrétiens "Cœurs Vaillants".

Le traitement de problèmes pulmonaires la conduisit à Chorges dans les hautes Alpes où elle fut admise au centre d'apprentissage pour les aides à la personne.

Pendant la guerre, madame Abel consacra sa vie aux personnes isolées, aux malades et aux enfants, notamment au Puy en Velay. C'est là qu'elle fit la connaissance de Noël qu'elle épousa en mars 1957.

En 1960, le couple retourna vivre aux Sénès où naquit Marie-Noëlle, leur fille unique qui leur donna quatre petits-enfants, David, Laetitia, Anaïs et Adrien dont ils participèrent très activement à l'éducation.

Dès les années soixante, Marguerite et son époux Noël s'occupèrent bénévolement de la rénovation et de l'**entretien de la chapelle des Sénès** consacrée à Saint Jacques et Saint Philippe, avant de transmettre, il y a quelques années seulement, le flambeau à la famille **Mattéodo**.

Parallèlement, dans les années soixante-dix jusqu'au début des années quatre-vingt, Marguerite se consacra aux écoliers de l'école Notre-Dame, où elle travailla en qualité d'aide maternelle sous la direction de mademoiselle Armando, institutrice, et de mademoiselle Bourguignon la directrice de l'école.

En regrettant l'absence de son mari Noël, disparu en 2021, c'est avec un grand plaisir que le maire de Solliès-Pont, le docteur André Garron, accompagné de son épouse Véronique, de Roseline Foucou, adjointe aux Affaires Sociales, et de Laurence Economopoulos, adjointe à la direction du CCAS, a visité et fêté Marguerite, **une jeune et alerte centenaire** dont la vie entière a été consacrée au service des autres.

Bon anniversaire Marguerite !

## CHARLES BOUVANT MORT POUR LA FRANCE

**Charles Jean Joseph Bouvant** est né à Solliès-Pont le 28 décembre 1922. Issu d'une famille d'agriculteurs, fils de Johann Bouvant, cultivateur, le jeune Charles effectua sa scolarité à l'école communale de filles et de garçons de Solliès avant d'intégrer l'école des mécaniciens de la Flotte à Saint-Mandrier.

Muni de son diplôme de matelot mécanicien, **il embarqua à l'âge de 17 ans** sur le Provence, avant d'être transféré sur le Bretagne, un cuirassé de 23 000 tonnes, qui faisait partie de l'escadre commandée par le Vice-Amiral Gensoul. Après avoir quitté Toulon le 15 avril 1940, **le Bretagne** rallia Mers-El-Kébir le 22 juin à l'issue d'exercices avec la marine anglaise.

Le cuirassé se trouvait à quai quand, **le 2 juillet au matin**, une escadre de la Royal Navy commandée par l'amiral Sommerville, se présenta au large pour demander aux navires de guerre français de se soumettre et de se rallier afin d'éviter que la puissante flotte française ne tombe après l'armistice du 22 juin 1940, aux mains des Allemands victorieux.

Le 3 juillet, devant le refus d'obtempérer de l'amiral Gensoul, et malgré les garanties avancées par les Français, Sommerville, sur l'ordre de Churchill, ouvrit le feu sur les plus grandes unités françaises, parmi lesquelles le Provence, le Bretagne, le Dunkerque et le Strasbourg, immobilisées à quai, toutes chaudières éteintes.

**A 17 heures 56**, quatre obus de 380 mm tirés par le cuirassé Hood atteignirent le Bretagne qui chavira à tribord avant de couler à 18 heures 09, entraînant dans la mort 1012 membres de son équipage sur un total de 1297 marins français disparus au cours de cette funeste journée pour notre Marine et notre pays.

Charles Bouvant faisait partie des victimes. Tombé à l'âge de 17 ans, 6 mois et 6 jours, **il reste le plus jeune marin français mort pour la France** comme le rappelle la plaque de la rue qui porte son nom, elle-même proche d'une autre rue dénommée "Cuirassé Bretagne" dans le quartier Longagne, près du chemin des Fillols.

Afin de remplir son devoir de mémoire envers un de ses glorieux enfants, et en collaboration avec l'Amicale des anciens marins de Mers-El-Kébir et des familles des victimes dont le siège est à Brest, la commune va participer à la construction d'un mémorial à Sainte-Anne du Portzic pour honorer le souvenir des disparus du Bretagne dont 70% étaient bretons.





**JEAN-CLAUDE LE TALLEC,**  
ADJOINT AUX AFFAIRES GÉNÉRALES, FOIRES ET MARCHÉS,  
PROTOCOLE, CORRESPONDANT DÉFENSE



## 2024 : 80<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement allié en Provence

Le vendredi 9 juin 2023, dans l'atrium de l'hôtel du Conseil Départemental à Toulon, le président Jean-Louis Masson a procédé au lancement du projet de la route du Débarquement et de la Libération qui sera réalisé pour commémorer le 80<sup>ème</sup> anniversaire de cet événement historique important.

Ce projet mémoriel rétablit l'importance du débarquement des troupes franco-américaines sur nos plages, de celles du Canadel et de Cavalaire à celles de Sainte-Maxime et de Saint-Tropez.

Un événement qui a été déterminant pour la victoire finale, longtemps occulté par le débarquement allié du 6 juin en Normandie.

**Cette route de la mémoire** retrace également l'épopée des troupes franco-américaines faisant partie de l'opération Dragoon où les 7 divisions françaises de l'armée B commandée par le général de Lattre de Tassigny rassemblant 300 000 hommes, allaient jouer un rôle prépondérant.

Des lieux de mémoire rappellent les sacrifices consentis par nos soldats pour la libération du territoire comme le cimetière américain de Draguignan, mais aussi les nécropoles nationales du Rayol Canadel et de Bouloris, et bien sûr le mémorial du Faron à Toulon.

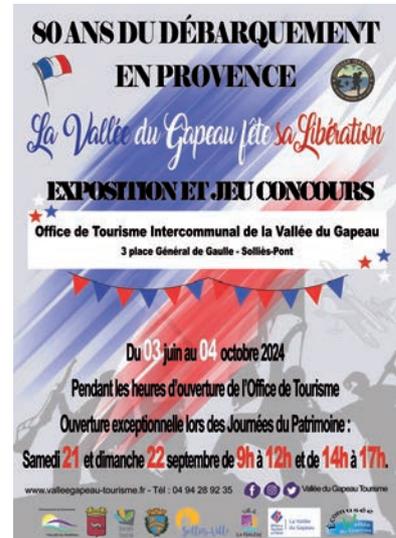
Solliès-Pont a décidé de s'inscrire dans cette démarche mémorielle en rendant hommage aux troupes françaises qui ont libéré la commune au prix de violents combats qui ont eu lieu sur son territoire, préludes à la bataille des forts de Toulon.

Chaque année, la commune célèbre le 24 août sa libération par les troupes de la **9<sup>ème</sup> division d'infanterie coloniale du Maroc**, commandée par le général Magnan dont le 6<sup>ème</sup> RTS du colonel Salan. Cette unité allait s'illustrer dans les violents combats où 34 soldats français se sacrifièrent. Les tirailleurs sénégalais payèrent un lourd tribut avec 24 tués, suivis par le 22<sup>ème</sup> bataillon de marche nord-africain, unité de la 1<sup>ère</sup> DFL qui perdait 4 soldats alors que 6 tankistes de la 1<sup>ère</sup> DB dont 5 appartenant au 5<sup>ème</sup> régiment de chasseurs d'Afrique étaient tombés.

La commune qui avait subi de lourdes destructions matérielles, dont la perte de 2 ponts, déplorait également la mort de huit civils.

Sur l'initiative et avec le soutien financier de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau, l'Office de Tourisme Intercommunal a réalisé **les chemins de mémoire** qui rappellent les épisodes guerriers qui ont marqué la libération des communes du canton.

Elaborés en concertation avec les habitants de la vallée, ces parcours mémoriels auront pour supports des plaques numérotées et dotées de **QR codes**. Ceux-ci, scannés à l'aide d'un smartphone, permettront de découvrir les lieux emblématiques et les informations concernant les événements qui ont conduit à la libération de notre cité.



### Ainsi 7 sites ont été retenus pour la commune de Solliès-Pont où seront implantées 9 plaques :

- N°1 : Pont de la Libération sur le Gapeau (destruction du pont).
- N°2 : Docteur Angot, médecin résistant (à côté de son cabinet médical, rue Charles Terrin).
- N°3 : Monument aux morts (Place de la Victoire, noms des soldats libérateurs tués).
- N°4 : Collège Lou Castellans (avenue des tirailleurs Sénégalais ; fortification des troupes allemandes dans l'école communale des filles et des garçons).
- N°5 : Stèle de la 1<sup>ère</sup> DFL (épopée de la 1<sup>ère</sup> Division Française Libre).
- N°6 : Chapelle Saint Roch au hameau des Laugiers (Poste de secours et PC du commandant Gauvin, qui engage le 2<sup>ème</sup> bataillon du 6<sup>ème</sup> RTS vers Beaulieu et La Farlède).
- N°7 : Stèle du Général Magnan sur le rond-point du Château (plaque hommage au général Magnan et plaque dédiée aux libérateurs de la commune, soldats et résistants déjà honorés par la cité).



## Remise des brevets et des insignes aux élèves de l'EPPE



Pour la cinquième fois, la mairie de Solliès-Pont a reçu l'**École du Personnel de Pont d'Envol (EPPE)** pour la cérémonie de remise des brevets et des insignes aux élèves.

Placée sous l'autorité du capitaine de vaisseau Frédéric Barbe, commandant l'aéronautique de Hyères, la prise d'armes a concerné **23 jeunes marins**, hommes et femmes, qui, à l'issue d'une formation de 2 mois ont reçu leurs brevets de matelots de Pont d'Envol. Ces brevets leur permettront bientôt, revêtus de leurs maillots bleus, d'exercer les nombreux métiers qu'exigent les ponts d'envol du porte-avions Charles de Gaulle et des porte-hélicoptères de la Marine Nationale, aux côtés des six directeurs de pont d'envol qui ont reçu leurs insignes.

Héritière de l'école d'aviation embarquée créée en 1946 et basée sur l'Arromanches, l'EPPE que commande actuellement le capitaine de frégate Cyril Chabrier, est désormais implantée sur la base hyéroise où elle forme chaque année de nombreux élèves.

Précédant la cérémonie, un hélicoptère de la 31F de Hyères, le **NH 90 ou Caïman**, hélicoptère d'assaut biturbine dédié à la lutte antisurface et anti-sous-marine s'était posé sur le parc devant le château où une cinquantaine d'écoliers de la commune purent le visiter.

Cette belle prise d'armes a été l'occasion de **renforcer les liens Armées-Nation**, des liens amicaux et fructueux tissés entre la commune et les commandants et les personnels de la BAN de Hyères, notamment la 31 F, mais aussi avec ceux de la Frégate de Défense aérienne Forbin ou encore ceux de la Préparation Militaire Marine et du 54<sup>ème</sup> Régiment d'artillerie de Hyères.

Des liens amicaux qui se sont exprimés pendant le moment de convivialité qui a clôturé la prise d'armes, et où se retrouvèrent les élèves et leurs familles mais aussi les élus et les délégations des unités marine, de l'armée de terre et des associations patriotiques.

## Immersion d'une conseillère municipale au sein du 54<sup>ème</sup> RA

Le samedi 06 avril 2024, s'est déroulée la journée "12h vis ma vie" organisée par le 54<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie de Hyères. Trente volontaires féminines dont des élues des villes jumelées aux batteries ont décidé de tenter l'aventure et de vivre une expérience unique d'insertion auprès de nos troupes.

Dans le cadre du lien armée-Nation, **Elsa Ortis**, conseillère municipale, et **Jean-Claude Le Tallec**, adjoint au maire et correspondant défense, ont été accueillis par le chef de corps du 54<sup>ème</sup> RA ainsi que par le capitaine de la 6<sup>ème</sup> batterie, **Xavier de Lesquen**.

Les apprenties militaires se sont livrées à de nombreuses activités organisées tout au long de la journée : tir airsoft, self défense, secourisme, survie, simulateur Mistral, parcours tout terrain dans un véhicule blindé et dépassement de soi lors d'un parcours d'obstacles.

Un repas convivial dans les jardins du régiment est venu clôturer cette immersion en présence des maires des communes représentées.

Une journée de cohésion et de découverte qui a enchanté les participantes qui garderont de cette expérience originale, de beaux et précieux souvenirs.



# VIE QUOTIDIENNE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE



**PATRICE BARNAY,**  
CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA PARTICIPATION CITOYENNE,  
AUX RÉFÉRENTS DE QUARTIERS ET AU CIMETIÈRE

## Rappel des règles élémentaires de civisme

### Dépôts sauvages de déchets



Les déchets ménagers ou recyclables doivent être déposés à l'intérieur des conteneurs prévus à cet effet.

Si ces derniers s'avèrent remplis, les déchets doivent alors être apportés dans un point de collecte à proximité. En aucun cas, ils ne doivent être abandonnés sur la voie publique !

Ne risquez pas la verbalisation qui s'élève à 135€ !

### Stationnement sur les trottoirs : tolérance zéro !

Le stationnement des véhicules sur les trottoirs réservés aux piétons est strictement interdit.

Contravention encourue : 135 €



### Propriétaires, ramassez les déjections de votre animal !

Pour d'évidentes raisons de propreté et de salubrité publique, le dépôt sur la voie publique de déjections animales est INTERDIT sur l'ensemble du territoire communal.

Contravention encourue : 135 €



## Une nécessité : l'amélioration de l'adressage

Le décret du 11 août 2022 enjoint les communes à mettre à jour les données relatives à la dénomination des voies et à la numérotation des maisons.

**L'actualisation des adresses** est une nécessité pour la vie communale. C'est la garantie d'un bon référencement des commerces et des habitants, pouvant faciliter l'intervention des secours à domicile ou l'accès à la fibre optique.

Dès 2020, un diagnostic initié par la commune en partenariat avec la Poste, a révélé que 51 voies présentaient des défauts de numérotation, soit 1 143 foyers ou entreprises. De plus, 74 adresses n'étaient pas numérotées. Ce constat situait néanmoins notre commune dans la moyenne nationale.

**Un travail d'actualisation des dénominations** de nos voies

a donc été entrepris, permettant à ce jour de remettre en ordre et de référencer 36 % de nos adresses dans la base nationale. Cette entreprise de longue haleine se poursuit actuellement.

En 2024, les habitants concernés par des modifications d'adresse, recevront par voie postale **un certificat d'adressage**.

La commune procèdera ensuite au remplacement des plaques de rue conformément aux nouvelles dénominations approuvées par le conseil municipal.

Il est important de préciser **que le remplacement des plaques de numéro sur les habitations incombe désormais aux propriétaires**.



## VIE QUOTIDIENNE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

**HUGUETTE BERTRAND,**  
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE AU CMJE,  
À LA COMMUNICATION,  
AUX TECHNOLOGIES NOUVELLES ET RÉSEAUX SOCIAUX

### //// Le guichet unique, facilitateur du quotidien des familles

Le Guichet unique du Pôle Famille, Sport et Solidarité (PFSS) a franchi une nouvelle étape en offrant désormais aux usagers **un espace d'accueil adapté et repensé.**

A la suite de l'installation du service de l'inspection académique, le guichet a été déplacé au rez-de-chaussée du bâtiment abritant le CCAS, pour occuper des locaux rénovés et plus accessibles.

Trois agents se proposent d'accompagner les parents dans toutes les démarches administratives intéressant la vie quotidienne de leurs enfants : crèche, écoles, cantine, temps périscolaire, et accueils de loisirs.

**Contact : Guichet unique - 1 bis rue de la République**  
**Tél. : 04 94 13 51 96**



© Ville de Solliès-Pont

## Titres sécurisés (passeports et cartes d'identité)

**Renouvellement de vos titres d'identité :  
pensez à anticiper !**

À l'approche des examens scolaires et des congés d'été, qui constituent des périodes de forte demande de titres, il est recommandé d'anticiper les demandes et renouvellements de cartes nationales d'identité et de passeports.

Deux étapes peuvent faciliter vos demandes de titres sécurisés.

### 1. Pensez à la pré-demande en ligne

La première est de réaliser une pré-demande en ligne depuis le site de France Titres dédié aux démarches de passeport et carte d'identité. Cette démarche, facultative, permet d'accélérer considérablement le temps de recueil en mairie.

### 2. Prenez rendez-vous dans la mairie de votre choix

Vous devez ensuite prendre rendez-vous en mairie. Pour cela, connectez-vous sur la plateforme nationale de rendez-vous en mairie. Ce moteur de recherche mis en place par France Titres vous permet de visualiser, pour les 3 mois à

venir, les rendez-vous disponibles dans le rayon géographique de votre choix. Il vous suffit de renseigner : votre localisation, le motif du rendez-vous, le nombre de personnes concerné par la demande

Attention ! Le dépôt de votre dossier de demande et la récupération de votre titre s'effectuent obligatoirement dans la mairie sélectionnée.

**Alors n'attendez pas le dernier moment !  
Vérifiez dès maintenant la validité de vos titres d'identité !**

La commune de **Solliès-Pont** est équipée de deux dispositifs de recueil pour les demandes et renouvellements des cartes nationales d'identité et des passeports.

Un logiciel de prise de rendez-vous en ligne est disponible sur le site de la ville [www.ville-solliès-pont.fr](http://www.ville-solliès-pont.fr) dans la rubrique "vos démarches, titres sécurisés", "prise de rendez-vous".

Vous pouvez également prendre rendez-vous par téléphone au 04 94 13 58 00. Vous trouverez également sur le site de la ville l'ensemble des documents à fournir.

### //// La lecture s'invite dans nos quartiers

Début mai, les services techniques municipaux ont procédé à l'installation des premières boîtes à livres sur la dizaine au total que comptera bientôt notre commune.

Nous vous invitons à les retrouver :

- à l'entrée du parking Rezzonico,
- au parc Marie Astoin,
- et à l'ÉcoQuartier à côté de l'école Notre Dame.

Réalisées par notre talentueux menuisier-ébéniste Fabien Briglia, elles seront alimentées régulièrement par les services de la Médiathèque qui y proposeront des ouvrages à destination des adultes comme des enfants.



© Ville de Solliès-Pont

# RETOUR EN IMAGES...

/// **Tournoi de tennis - 07 janvier**



/// **RCVG - 24 mars**



/// **Basketball- 24 mars**



/// **Baseball - 09 et 10 mars**



/// **Carnaval des pirates - 06 avril**



/// **Activités enfants "La pêche" - 16 avril**



/// **Salon de printemps - du 16 au 21 avril**



## /// Carnaval de la crèche - 18 avril



## /// Thé dansant - 18 avril



## /// Ateliers numériques



## /// Les nouveaux arrivants - 20 avril



## /// Festival des chapelles - 08 mai



## /// Festival de théâtre contemporain - 1<sup>ère</sup> édition du 26 au 28 avril

Par sa fréquentation et la qualité des spectacles proposés, la première édition du festival de théâtre contemporain de Sollies-Pont a été un grand succès. Impulsé et organisé par Lucas Andrieu, auteur et comédien toulonnais, cet événement culturel qui s'est déroulé dans notre salle des fêtes du 26 au 28 avril, a proposé 5 spectacles de grande qualité artistique. Le public a répondu présent avec plus de 600 spectateurs.

Il faut souligner que ces spectacles sont ou ont été à l'affiche de théâtres parisiens et présentés lors des festivals d'Avignon. Une belle édition et un festival de théâtre qui honore la politique culturelle de notre commune et qui s'inscrit dans la durée.

3 prix ont été remis lors de la cérémonie de clôture :

**Prix du Jury** : Prisca Demarez dans Coquelicot

**Prix du Public** : L'étrange Affaire Emilie Artois de Lucas Andrieu

**Prix de la Presse** : Yohann Lavéant dans Le Propre de l'Homme



# TRIBUNE POUR L'EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

## Groupe "Solliès-Pont citoyenne, liste de gauche, écologiste et solidaire"

CHRISTIANE VINCENTS,  
ALAIN BOLLA ET LAURE LAGIER

### MAISON DE SANTE : UNE FAUSSE BONNE SOLUTION

La décision de construire une maison de santé sur le territoire peut paraître une bonne solution. Qu'en est-il ? Les problèmes de fond ne sont pas résolus. En fait, la commune, les collectivités partenaires et l'État réalisent des investissements lourds. Lors de l'inauguration par l'État, l'ARS, le département, la région et la commune, tout le monde s'est félicité de l'engagement d'argent public pour développer des offres de santé libérales : près de 3 millions d'euros investis pour un résultat très imparfait : à l'entrée, pas d'accueil, à qui s'adresser ? Nos médecins jusque-là avaient un secrétariat : « Doctolib » est-il un progrès pour les patients ?

Les réponses aux besoins de santé dans le Var et à Solliès-Pont se dégradent : plusieurs mois de délais pour un RV de spécialiste quand les praticiens existants ne vous indiquent pas qu'ils ne prennent pas de nouveaux patients. Et les agendas Doctolib des généralistes proposent plusieurs jours, voire plusieurs semaines pour un rendez-vous aux patients inscrits.

En réunion publique et en Conseil Municipal, M. le Maire a affirmé que les médecins de la MSP ne pratiqueraient pas de dépassements d'honoraires. C'est faux ! Déjà, lors d'une réunion publique, un médecin signalait que ceux qui vont arriver ne seront peut-être pas aussi « vertueux ».

Et la MSP à peine ouverte, déjà une plaque affiche un médecin Conventionné secteur 2 (donc avec dépassement).

Ces médecins manqueront là où ils exerçaient. Il aurait fallu attirer de nouveaux soignants et créer une structure de gestion locale : c'était notre proposition de CENTRE de santé.

## Groupe "Ensemble dans l'action"

PIERRE ROYET ET AUDREY MARINONI

Encore une augmentation déguisée de la taxe foncière.

Lors du dernier conseil municipal, il a été proposé une augmentation de 4% des impôts. Bien évidemment, le groupe RN a été le seul à voter contre cette augmentation.

La conjoncture économique internationale est mauvaise, mais le Président Macron la rend encore plus difficile. A notre échelon local, il est impératif de ne pas plus asphyxier les finances des Sollièspontois.

Certes, les différents projets de l'hyper centre-ville et la médiathèque sont de bons et beaux projets. Nous n'avons pas honte de dire que la municipalité a un réel souci de dépenser au plus juste pour ces travaux de qualité. Mais les Sollièspontois ne peuvent plus accepter encore et encore des augmentations de leur taxe foncière par le truchement bien mesquin de l'augmentation de la base de calcul de l'impôt : le taux d'impôt reste inchangé et particulièrement élevé, mais celui-ci est à multiplier par une base d'un chiffre volontairement incompréhensible qui ne fait qu'augmenter. L'inflation a bon dos et il est certain que le salaire de la grande majorité des sollièspontois n'a pas été augmenté autant que l'inflation.

Et contrairement à la taxe d'habitation qui était minorée si vos revenus étaient faibles, tous, riches comme pauvres, doivent payer en totalité sans dégrèvement. Cela est donc d'autant plus surprenant que la gauche n'ait pas voté contre cette augmentation.

L'augmentation de la taxe foncière aura donc comme résultat notre paupérisation, un mauvais entretien des habitations et la hausse des loyers.

Quel mauvais calcul !

## Mariages

- SAUVIGNET Christophe et LE SOURD Gaëlle
- SARHIRI Kamel et SIAH Noémie
- VERNET Lionel et MOÏSE Pascale
- LIZAGA Irma et GARCIA Carole
- CORTEQUISSE Maxime et DELALANDE Laura
- SANCHEZ Samson et MICHON Erika
- NAEL Régis et REYMOND Sandrine
- PÉSERY Loan et LEGRAND Laurie
- DIAS Daniel et MORREALE Magali
- PINERO Julien et VERGÉ Sophie
- TREMILLION Jean-Paul et TEMMAR Laetitia

## Naissances

- VERDURE HEGGAN Mayana
- DASSONVILLE Lila
- PROD'HOMME Léna
- MAALAOUI Assim
- CHEVESSIER Nino
- ROUX Auguste
- LEDOYEN Nino
- GEORGET Jules
- GONZALEZ Ezelya
- SCOLAN FERRON Elio
- BEZENGER Mattéo
- GUEBEY Thiana
- CECCHERINI Léana
- GEOFFRAY Anaé
- MILESI Théo
- LIPARI Elena
- JUNG Matteo
- GALAND Paul
- JOLLY Louise

## Décès

- PICO Jeannine née THAZARRA
- FOURCHON Danièle née CAZANAVE
- CHATELIN Antoine
- JAUME Georges
- LE TINNIER Anne-Marie née JUBELIN
- JOCAILLE Régis
- SUEUR Françoise née MARTIN
- ARAGON VINCENTE Mira Mathilde
- FAVRE Rose née GOZZOLI
- BEAURIN Maria née RODRIGUES



NB : les personnes citées ont donné leur accord pour paraître dans le bulletin municipal.

## NUMÉROS UTILES

- SAMU : 15
- Urgences : 115
- CCAS : 04 94 13 88 90
- Collège Lou Castellas : 04 94 01 80 33
- Collège de la vallée du Gapeau : 04 94 01 80 90
- Communauté de communes : 04 94 33 78 84
- Crèche municipale : 04 98 01 81 40
- La Débrouille : 04 94 33 37 67
- Centre Technique Municipal : 04 94 13 54 75
- École maternelle Alphonse Daudet : 04 94 12 02 60
- École maternelle Houard Sauvat : 04 94 12 02 59
- École maternelle Frédéric Mistral : 04 94 12 02 63
- École maternelle Jules Rimbaud : 04 94 12 03 15
- École primaire Alphonse Daudet : 04 94 12 02 61
- École primaire Jean Moulin : 04 94 12 02 64
- École primaire Émile Astoin : 04 94 12 03 05
- École primaire Frédéric Mistral : 04 94 12 02 62
- École privée Notre-Dame : 04 94 28 81 77
- Déchetterie : 04 94 35 14 28
- Encombrants et déchets verts : 04 94 27 87 31
- Gendarmerie : 04 94 28 90 16
- Guichet unique : 04 94 13 51 96
- Mairie : 04 94 13 58 00
- France services : 04 94 33 38 61
- Office du tourisme : 04 94 28 92 35
- Pharmacie de garde : 32 37
- Police municipale : 04 94 00 47 36
- Pompiers : 18
- La Poste : 36 31
- Service jeunesse : 04 94 31 24 32
- SNCF : 36 35
- SOS Médecins : 04 94 14 33 33
- Taxi : 04 94 48 31 24 / 06 09 97 89 89
- Vétérinaire : 04 94 28 74 74

N° 28 - Juin 2024

Magazine d'informations de la ville de Solliès-Pont - 1, rue de la République - 83210 Solliès-Pont - Tél. 04 94 13 58 00 - Fax : 04 94 13 58 01 - mairie@solliespont.fr - www.ville-solliès-pont.fr

Directeur de la publication : André Garron - Conception & réalisation : Agence NB Communication - Crédits photos : Ville de Solliès-Pont (droits réservés) - Edition : Imprimerie SIRA

Tirage : 7000 exemplaires - Le magazine de la ville de Solliès-Pont est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, il est recyclable pour peu que vous le mettiez dans le conteneur ou la poubelle adaptés.



SUD CONCERTS (PLATESV-R-2021-010943) & LA MAIRIE DE SOLLIÈS-PONT PRÉSENTENT

# FESTIVAL DU CHÂTEAU

Solliès-Pont 2024



17 → 20 Juillet 2024

**ELODIE POUX**  
**ETIENNE DAHO**  
**ALAIN SOUCHON**  
*accompagné par Ours et Pierre Souchon*  
**SLIMANE**

Conception graphique : www.victorvalley.com



FESTIVAL-DU-CHATEAU.COM & POINTS DE VENTE HABITUELS



JCDecaux Crédit Mutuel